Dépôt Bruxelles X
P501050
Périodique trimestriel

Belgique – België
P.P. - P.B.
1099 Bruxelles
BC 8507

AGIR par la culture

MAGAZINE POLITIQUE ET CULTUREL ••••••• 47 - AUTOMNE 2016

Chantier

QUE PEUT LA CULTURE À MOLENBEEK ?

VINCIANE DESPRET
La frontière homme-animal

ÉCRIVAIN-E-S PUBLICS
Entre le marteau et la plume

CULTURE PARTICIPATIVE
Habits neufs de la domination ?

GRATUIT

LOLA

Propos recueillis par Aurélien Berthier, Vanya Michel et Emmanuel Troestler

Lola a 35 ans et vit à Bruxelles depuis toujours.

Pendant ses études supérieures, elle traverse des phases difficiles qui l'amènent à rencontrer divers services psychiatriques. Commence alors un parcours rythmé par les hospitalisations, puis les hôpitaux de jour, et enfin les habitations protégées.

Elle arrivera malgré tout à boucler ses études de communication avec distinction, à bosser un peu, et à s'en sortir en surmontant les rechutes et en retrouvant petit à petit une stabilité et une autonomie.

Aujourd'hui stabilisée, elle est soutenue par un service psycho-social à domicile, des visites effectuées régulièrement pour recréer du lien et aider à retisser un réseau. *« Je crois qu'ils n'ont pas trop de travail avec moi, ça va plutôt bien ! »*. Son expérience lui permet aujourd'hui de porter un regard critique sur la notion de normalité (*« parce qu'on a tous un peu des failles, des troubles par moment, parfois très forts, on est tous plus ou moins équilibrés »*) mais aussi sur l'institution psychiatrique et la relation de la société à la maladie mentale. Et son reportage d'évoquer quelques étapes importantes de son parcours.

« C'est **la terrasse de mon appartement**. C'est mon petit coin de paradis. J'y plante des plantes aromatiques, c'est un contact avec la nature, je me sens étouffée sans cela. Après une hospitalisation, on m'a proposé de rentrer dans une HP, une habitation protégée. C'est une maison où vous avez votre chambre, il y a des communs, on vit avec d'autres patients. C'est supervisé par une équipe de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmières, d'éducateurs spécialisés etc. Je suis restée là presque 4 ans. À un moment, ça n'a plus été possible. C'est connu pour être un endroit assez dur. Et j'en ai eu marre aussi de rester dans ce domaine "pathologique". Je leur ai dit que c'était trop dur. Et j'ai trouvé un studio un peu par hasard. Puis, je me suis installée ici avec mon compagnon. »

Toutes les photos ont été prises par Lola au cours de l'été 2016. Retrouvez la suite de son récit-photo sur www.agirparlaculture.be

« C'est tout le temps la même chose en psychiatrie : soit une promenade, soit de la peinture, soit de l'ergo, c'est un peu bêbête, c'est juste pour occuper les gens. Je trouve que faire autre chose que des promenades dans un parc ou d'aller voir un musée avec des gens malades ce serait mieux. Ce serait bien dans la mesure du possible, bien sûr s'ils ont les capacités, de faire avec eux des trucs comme ce projet photo, des ateliers plus créatifs, qui favorisent l'expression, des projets artistiques. Car c'est déjà leur donner le sentiment d'exister, d'être sur un pied d'égalité. »

ÉDITO

La tragédie sociale de Caterpillar illustre en sombre les désillusions qui tapissent notre époque et la morale dominante de nos temps tourmentés où le travail n'est plus un moyen d'émancipation mais un manque à gagner pour des actionnaires sans scrupules. Le volontarisme politique et tous les légitimes débats sur le protectionnisme économique retrouvent leurs lettres de noblesse démocratique. Seule la régulation par la puissance publique de la concurrence débridée des échanges marchands permettra d'éviter le pire.

Notre dossier est consacré à Molenbeek et à ses habitants qui connaissent une stigmatisation réductrice et totalement injuste. Certains médias se nourrissent de boucs émissaires pour s'éviter d'expliquer un phénomène complexe aux multiples entrées. Mais alors, comment œuvrer pour que le nom de Molenbeek-Saint-Jean ne devienne un substantif infamant qui creuse son trou dans le langage ?

PAC, avec le recul nécessaire, a voulu contribuer à cette déconstruction et aussi destruction du mythe d'une commune bruxelloise qui constituerait les germes d'un « califat » à quelques pas de l'Union européenne.

Caterpillar et Molenbeek. Une entreprise et un territoire qui symbolisent les tourments du présent, tiraillés entre une soif intarissable de gains et celle d'une assignation religieuse définitive, aussi facile que fausse, qui enferment toute une population dans une prison mentale, seul fruit de nos incompréhensions et de nos jugements préconçus.

Enfin, en quatrième de couverture, PAC et l'ABP vous invitent à découvrir leur campagne « À qui le tour ? » qui dénonce l'usage abusif des détentions administratives en Palestine occupée. Nous demandons à l'État belge de poser un acte diplomatique fort en condamnant fermement cette pratique et en exigeant des Autorités israéliennes la libération immédiate de tous les prisonniers en détention administrative, en particulier les enfants, ainsi que celles et ceux arrêtés dans l'exercice de fonctions liées à la poursuite de projets financés par la Coopération belge au Développement.

Réagissez avec nous !

Dominique Surleau
Directrice de la publication
Secrétaire générale de PAC

pac
Agir par la Culture

Sommaire

2 HISTOIRE DE VOIR : LOLA

4 PORTRAIT : VINCIANE DESPRET

7 DÉMOCRATISER LE SILENCE

8 HANS BONTE : EMPÊCHER LES DÉPARTS EN SYRIE

CHANTIER :

QUE PEUT LA CULTURE À MOLENBEEK ?

10 ABDELFATTAH TOUZRI : CONSTRUIRE UN PROJET CULTUREL INCLUSIF
14 L'ENJEU CULTUREL À MOLENBEEK
16 RAS-EL-HANOUT : S'ÉMANCIPER SUR SCÈNE
17 AU VK : L'OUVERTURE COMME MOT D'ORDRE
18 ALI BENABID : OSER LE CONFLIT POSITIF
20 LES NOUVEAUX VISAGES DE MOLENBEEK
22 ACCOMPAGNER LES FEMMES DANS L'ÉMANCIPATION
23 IMMIGRATION, JE T'AIME, MOI NON PLUS ?

25 L'AGENT 007 EST APPELÉ À LA RESCOUSSE

26 ÉCRIVAIN-E-S PUBLICS : ENTRE LE MARTEAU ET LA PLUME

28 « CULTURE PARTICIPATIVE » : LES HABITS NEUFS DE LA DOMINATION ?

30 POPCORNS

VINCIANE DESPRET

L'HOMME ET L'ANIMAL : FAIRE LA BÊTE ?

Alors que la question du droit des animaux et de la souffrance animale prend de plus en plus d'importance dans les débats politiques et médiatiques, nous avons interrogé, en collaboration avec le Centre d'Action Laïque et le CLAV, Vinciane Despret, philosophe, psychologue et spécialiste du droit des animaux qui enseigne à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Liège. Elle oriente sa réflexion philosophique sur le rapport entre les hommes et les animaux. En quelques années, elle a écrit plusieurs livres sur cette question dont *« Que diraient les animaux si on leur posait les bonnes questions ? »* Cette réflexion impertinente et ironique est au cœur de son travail.

Propos recueillis par Jean Cornil

© Bertrand Gaudillère

Vous avez écrit « Que diraient les animaux si on leur posait les bonnes questions ? », est-ce que cette manière de faire, poétique, littéraire, philosophique et scientifique, réinterroge en même temps l'homme, l'animal et la frontière entre l'animalité et l'humanité ?

Une première chose est à constater, c'est qu'il y a beaucoup d'innovations dans les expériences scientifiques depuis quelques années. C'est-à-dire qu'on découvre qu'il y a des compétences auxquelles on ne se serait jamais attendues de la part des animaux, ou en tout cas de ces animaux-là. Tout à coup, on découvre qu'on peut leur poser des questions à propos de ces compétences qui vont donc être évaluées.

Je vais prendre un exemple très simple. Fin des années 60, début des années 70, Gordon Gallup va interroger les chimpanzés en leur demandant s'ils sont capables de se reconnaitre dans un miroir. Mais il y a aussi, fin des années 70, David Premack et Georges Woodruff qui veulent interroger un chimpanzé « psychologue » car jusqu'à présent on a beaucoup interrogé des chimpanzés « physiciens ». Les chimpanzés « physiciens » sont des chimpanzés auxquels on donne un bâton, une banane et un tabouret pour voir s'ils sont capables de grimper sur le tabouret et d'attraper la banane avec le bâton. Ils veulent donc à présent interroger des chimpanzés « psychologues ». Ils vont donc essayer de savoir si les chimpanzés ont « une théorie de l'esprit » c'est-à-dire : est-ce qu'ils sont capables de savoir ce qu'il y a dans la tête des autres, est-ce que c'est la même chose ou non que ce qu'il y a dans leur propre tête ? Et donc, des recherches un peu surprenantes vont se faire.

Ce qui devient beaucoup plus surprenant, c'est qu'à la suite de cela, cela demandera quand même 10 ou 15 ans, quantité d'autres scientifiques vont se demander si les chimpanzés, sont les seuls animaux qui pourraient être crédités de ces compétences-là. Il y avait de bonnes raisons à cela, notamment car les chimpanzés étaient vraiment considérés comme les « élus cognitifs », les favoris, parce que ce sont nos plus proches cousins, et donc qu'on était plus favorable à leur attribuer des qualités qui sont proches des nôtres. Mais donc, d'autres scientifiques vont essayer avec des baleines, des éléphants, et puis même avec des animaux de plus en plus surprenants comme des corbeaux ou des pies et vont finalement découvrir que ces animaux-là ont aussi ces compétences ! Mais quelles sont exactement ces compétences ? Et qu'est-ce qu'elles ont comme signification ? On se rend compte que ce sont pour la plupart des compétences qui ont forgé le propre de l'homme. Par exemple le sens de soi, la conscience de soi, la théorie de l'esprit, etc. Ce sont des choses qu'on a considérées comme faisant partie de l'exceptionnalisme humain. Qu'est-ce que cela veut dire ? Et c'est ma façon de venir répondre par un détour à votre question : toutes ces nouvelles façons d'interroger les animaux, toutes ces nouvelles questions qui leur sont adressées, en réalité, traduisent le fait que cette frontière entre l'homme et l'animal est de plus en plus remise en question, de plus en plus déplacée, de plus en plus brouillée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe plus. Et on entendra toujours une petite voix qui va dire : « bon d'accord, on laisse tomber le rire, on laisse tomber la conscience de soi, on concède le sens de soi, etc., mais il nous reste encore le sens de la mort ». Puis d'autres scientifiques vont dire : « Mais attendez, est-ce que vous êtes si sûr de cela ? Est-ce qu'on ne pourrait pas penser que les animaux, quand ils ont l'air d'être en deuil pour leur congénère, ont un certain sens de la mort ? ». Et puis re-controverse, rebagarre, rediscussion autour de la frontière. En sachant très bien que les frontières sont les lieux les plus fréquentés par les contrebandiers : il y a tout le temps du « trafic » aux frontières. Et c'est exactement ce qui est en train de se passer dans cette fameuse frontière entre l'homme et l'animal. Cela devient un haut lieu de passage, de trafic et de controverse, entre les garde-frontières qui disent « on ne passe pas », et ceux qui disent : « ces territoires ne sont peut-être pas si séparés que cela ».

> ***« Toutes ces nouvelles façons d'interroger les animaux traduisent le fait que cette frontière entre l'homme et l'animal est de plus en plus remise en question, de plus en plus déplacée, de plus en plus brouillée. »***

Dans votre livre, vous évoquez des procès qui ont été faits dans les siècles précédents aux animaux comme les termites ou les cochons. Est-ce que vous pensez qu'un jour, pour déplacer encore un petit peu plus la frontière, les animaux devraient avoir des droits ? Est-ce qu'ils devraient pouvoir à nouveau être représentés devant les cours et tribunaux ?

Si vous supposez que, comme au Moyen Âge, les animaux puissent être inculpés, faire l'objet de procès et donc être tenus pour responsables de leurs propres actes, cela voudrait dire que l'on n'est plus en termes de droits, mais qu'on est ici en termes de devoirs. Et c'est là tout le problème avec les animaux : notre définition de la responsabilité est une définition qui constitutivement et structurellement en exclut les animaux. Cela voudrait dire qu'on va devoir définir des animaux responsables alors que la notion même juridique de responsabilité a été fabriquée et qu'elle exclut certains êtres hors de la sphère de ceux qui peuvent participer au consensus, être d'accord, etc. C'est le premier point.

En fait, les procès d'animaux au Moyen Âge m'intéressaient car c'est une des façons dont on pouvait continuer à les créditer de ce que les Anglais appellent « *Agency* », l'agentivité, c'est-à-dire le fait d'être considéré comme soi-même auteur actant, auteur de ses actes. Cela m'intéressait de montrer qu'au Moyen Âge, que l'on considère si barbare, si primitif – même si on est revenu sur cette idée-là – cette manière de considérer les animaux était extrêmement intéressante. Par exemple dire que les animaux peuvent être coupables et faire très attention de leur offrir les cadres juridiques de cette culpabilité, avec des avocats qui les défendent. Ou en faisant la différence entre une truie qui a assassiné un enfant et ses petits qui, eux, ne vont pas être reconnus coupables parce qu'ils seront considérés comme immatures, ce qui pour nous apparait comme totalement absurde. La truie adulte serait responsable et pas ses enfants parce qu'immatures, on est donc dans un système juridique, très proche du nôtre, où l'immaturité justifie la non-responsabilité, mais où par contre l'animalité ne la justifie pas. Cela m'intéressait parce que c'était une façon d'essayer de penser que les animaux pouvaient être autonomes, avoir des actions, avoir des volontés propres.

Je ne suis pas en faveur d'accorder des droits aux animaux, parce que la question des droits suppose des devoirs. En revanche, quand vous émettiez l'hypothèse qu'il y ait des gens qui puissent défendre les animaux dans des procès, cela devient intéressant parce qu'en effet, en tant que non-parlant, en tant que ne pouvant pas se défendre, il serait intéressant de réfléchir à des systèmes, peut-être plus institutionnalisés que ce qu'ils sont jusqu'à présent, afin que les intérêts des animaux soient pris en charge.

Une dernière chose concernant la question des devoirs. Il y a des tas d'animaux à qui ont soumet des contraintes de devoirs. Bruno Latour racontait ainsi qu'au Kenya, dans le parc naturel dont s'occupait le naturaliste David Western, les éléphants avaient droit à, je crois, deux possibilités de commettre une faute et qu'à la troisième, ils étaient sanctionnés. Je trouve que c'est un système juridique extrêmement intéressant. Il y a des tas de petites inventions qui ont été menées qui montrent bien qu'il y a moyen quand même d'intégrer certaines formes, non pas totales, mais négociées, pour imaginer que les animaux puissent être tenus responsables de certains actes.

Cela me rappelle cette histoire qui m'avait été racontée par un de mes collègues africains, qui la tenait lui-même de sa grand-mère. Dans certains villages de son enfance, les lions ne pouvaient pas transgresser la règle du « on ne tue pas les enfants ». Quand un accident advenait, il y avait un rituel tout particulier avec une musique très particulière, tout le village sort avec des tambours et part à la recherche du lion coupable. Parce qu'il n'y a pas de doute qu'il y a un coupable dans cette histoire.

Même si ce n'est pas le lion qui a mangé l'enfant ?

On va d'abord le rechercher même si ce n'est pas le lion qui a mangé l'enfant. Puis ils vont tomber sur un lion, ils vont le désigner comme coupable et ils vont l'abattre de manière très ritualisée avec une musique spécifique. Ma première réaction a tout de suite été : « oui, mais ce n'est pas forcément le premier sur qui on tombe qui doit payer ! » Non, me répondait mon ami, c'est beaucoup plus logique que cela. Il est plus que probable que ce lion-là soit coupable. D'une part, s'il est loin de la troupe, cela veut dire qu'il est désocialisé. D'autre part, c'est celui qu'on trouve près du village. Or, les lions n'ont pas à se trouver près du village. S'il est près du village, c'est peut-être qu'il a déjà pris le goût du sang et qu'il est à la recherche de nouvelles proies : on a donc de fortes chances d'avoir affaire au coupable. Et de toute façon, c'est pragmatique, cela marche : après il n'y a plus d'accident pendant un bon bout de temps. En faisant comme si le lion était coupable, en tout cas, cela a une certaine efficacité.

Ce qui m'a fort frappé dans votre livre, c'est le procès qui a opposé des moines à des termites et que les termites gagnent le procès, les moines sont condamnés à leur offrir quelques stères de bois par an. Est-ce que le système qui serait effectivement de permettre à des animaux de voir leurs droits reconnus et donc d'une certaine manière de faire passer aussi la logique d'une relative empathie avec les écosystèmes non-humains, est-ce que cela pourrait aller bien au-delà des mammifères ?

© Jules-Vincent Lemaire

Cela montre qu'il y avait tout un système de pensée bien élaboré qui s'occupait très pragmatiquement de régler les conflits entre des humains et des colonies animales, c'est-à-dire des animaux qui, en très grand nombre, peuvent devenir problématiques. Avec la question du « être favorable aux droits des animaux » vous touchez du doigt la raison pour laquelle je ne peux pas y être favorable non plus. Il n'y a pas que la question des devoirs. Quel animal va bénéficier d'un droit ? On va laisser passer les chimpanzés, c'est toujours eux. Et pourquoi eux et pas les cochons ? Et pourquoi pas les vaches ? Et pourquoi pas les corbeaux ? Et pourquoi pas les corneilles ? On va établir une hiérarchie qui, loin de déstabiliser la hiérarchie et les frontières entre les hommes et les animaux, va d'une certaine manière les renforcer parce qu'elles apparaîtront encore plus légitimes parce que plus justes. Or, je pense qu'une fois qu'on aura mis des droits de type subjectifs, parce que ce sont bien de ces droits-là dont on parle, cela voudra dire qu'on va entériner d'une certaine manière le fait que certains animaux ne soient plus des animaux et que d'autres animaux soient *encore plus* des animaux.

L'Assemblée nationale en France a justement sorti l'animal des « biens meubles ». Cette piste-là n'est pas celle que vous jugez la plus opportune pour défendre le droit des animaux. Quelle serait pour vous la mesure à prendre pour améliorer le sort de « nos frères d'en bas » ?

C'est intéressant que vous parliez des « frères d'en bas » *[rires]* ! Oui, mon frère d'en haut !

C'est la formule de Clémenceau je pense…

Elle me fait beaucoup rire, « nos frères d'en bas » avec cette idée de hiérarchie. Pourquoi d'en bas ? Parce qu'on se tient debout ? C'est intéressant tous ces réflexes de la pensée ! Nos frères d'en bas parce qu'on est beaucoup plus grand que certains animaux ? Mais alors nous sommes les frères d'en bas des éléphants et des girafes ? Comment font-ils là-haut ?

Je m'opposerais plutôt à des droits subjectifs qui donneraient des droits… mais l'amendement de la loi française, j'y suis tout à fait favorable, sans en connaitre à l'avance les conséquences possibles, en tant que cela atténue déjà quelque chose qui est source d'injustice. Pour ma part, je n'essaierais pas en termes de droits, j'essaierais plutôt par des petits actes concrets qui pourraient faire évoluer les choses.

Et pour moi un petit acte concret, qui ferait déjà évidemment hurler pas mal de monde, si on me laissait beaucoup de pouvoir et la possibilité de poser une loi dans le domaine, ce serait à partir de maintenant, en Belgique, l'interdiction de l'insémination artificielle sauf demande expresse ou cas extrême. Les humains en deviendraient donc les seuls bénéficiaires. Cela veut dire qu'il faudrait faire une demande particulière pour obtenir le droit à l'insémination artificielle des animaux. Cela ne serait plus une pratique routinière, de protocole, de réflexe, d'économie et de marchandisation du bétail, mais cela deviendrait un geste rare qui devrait être légitimé. À partir du moment où l'insémination artificielle n'est plus autorisée, quantité de pratiques vont être modifiées : la façon dont on négocie le transport des animaux, la manière dont les animaux sont mis en contact les uns avec les autres, la manière dont on entre en contact avec eux, la manière de les envisager et de les réifier. À mon avis, interdire l'insémination artificielle – sauf cas exceptionnel qui devrait être légitimé – serait un très bon ralentisseur et changerait pas mal de choses.

L'intégralité de cet entretien avec Vinciane Despret réalisé par le CLAV est à retrouver à cette adresse : www.clav.be/prod_entretiendespret.html. Elle s'exprime également sur d'autres sujets comme la laïcité ou la mort, question qu'elle traite dans son dernier ouvrage *Au bonheur des morts* (La Découverte, 2015).

DÉMOCRATISER LE SILENCE

Par Jean Cornil

Fin juillet, de retour des beautés de Parme et de la Sainte Victoire, je me rends, un peu soucieux, au service d'imagerie médicale pour un contrôle sur l'évolution de ma pathologie. Après l'injection du liquide de contraste, l'infirmier m'installe dans le cylindre de la résonnance magnétique pour un moment d'immobilisme total. Pour éviter de m'indisposer par les tintamarres de l'imposante machine, il me glisse un casque sur les oreilles. Et là, stupeur. Non plus un doux adagio d'un concerto de Mozart mais une radio privée qui égrène des pubs tout le temps de l'examen. Même dans un moment qui touche au cœur de l'intime, le mercantilisme s'approprie l'espace mental. Le bombardement de réclames double celui des radiations. J'ai les oreilles qui sifflent entre la dernière bagnole à la mode ou le festival de l'été à ne pas manquer. Urgence : du silence !

Le vacarme a envahi tous les angles de notre ouïe, désormais colonisée par un boucan constant, du vrombissement automobile au matraquage musical des rues comme des commerces. Plus le chahut se densifie, plus la parole apparait comme rare et précieuse. Du silence des espaces infinis de Pascal à la condition du recueillement selon Alain Corbin, de la charge de Philippe Muray contre la fête omniprésente à l'ingrédient essentiel de l'amour chez Maurice Maeterlinck, tous ont célébré le calme, la paix et la tranquillité, conditions essentielles des retrouvailles avec soi. Voyez le mutisme de Jésus et le silence considéré par les Évangiles comme une vertu cardinale de la vie en société. En musique comme en politique, l'art de savoir parfois se taire face aux stridences du monde permet d'en faire ressortir toute la variété des subtilités. La tension entre le cri et le silence s'abolit hélas de plus en plus au profit d'un arrière-fond indifférencié de ronrons, de clameurs et de gargouillements. Est-il désormais si angoissant de ne faire face qu'à soi-même ?

Soulignée par son absence lors du dimanche annuel sans voitures, la pollution sonore devient un phénomène de civilisation préoccupant, qui engendre stress, mauvaise humeur et irritations. Plus encore, consultez les sites, les phénomènes acoustiques sont à l'origine de maladies graves que l'OMS chiffre en perte d'années de vie estimées, des perturbations du sommeil aux troubles cognitifs, des acouphènes aux pathologies cardiovasculaires. L'organisation internationale, en 2011, affirmait que la pollution sonore était à l'origine d'une perte estimée de près de 1.700.000 années de vie. Le bruit est un serial killer de première catégorie.

La surabondance de décibels, ce déluge sonore pour conjurer ce silence que les nouvelles générations jugent si ennuyeux, doit pourtant nous conduire à rechercher des lieux d'écoute, d'attente ou de respiration. Et pas seulement dans les bibliothèques ou les abbayes. Dans les espaces publics et dans les médias par exemple. Qui ne se souvient du très long silence de Georges Pompidou, Président de la République, interrogé par des journalistes sur le suicide de Gabrielle Russier ? Impensable aujourd'hui.

Nous ne sommes pas égaux devant le silence. Ce nouveau luxe exige des moyens. Décélérer et se ressourcer au sein de lieux de quiétude par des balades, des retraites, des méditations ou des randonnées, nécessitent dispositions spirituelles et du temps donc des ressources permettant l'éloignement du ronronnement citadin permanent. À quand la création d'espaces de silence au sein de nos grandes villes ? Démocratiser le silence me paraît être une urgence de civilisation, aussi médicale qu'existentielle. Et, à nouveau, bercer les patients avec Mozart.

HANS BONTE

EMPÊCHER DES DÉPARTS EN SYRIE

Hans Bonte, jeune bourgmestre sp.a de Vilvoorde a pris des mesures concernant les jeunes radicalisés qui partent en Syrie rejoindre Daesh. Il faut dire que près d'une trentaine d'entre eux ont quitté la commune pour s'y rendre. Avec son corps de police et des groupes de travail composés de professeurs, des familles, des parents, des instances sociales, le CPAS ainsi que de représentants des mosquées, il a choisi, face à la radicalisation, de privilégier le débat, la concertation et le dialogue. Il nous a expliqué comment tout cela a pris forme et a endigué les départs.

Propos recueillis par Sabine Beaucamp

© PAC

Vous êtes le bourgmestre de Vilvoorde depuis les élections communales de 2012. Comment avez-vous créé la confiance avec les citoyens ?

En réalité, je siégeais déjà au Conseil communal de 2000 à 2006. J'ai été échevin des Affaires sociales et de l'intégration. Ensuite de 2006 et 2012, j'ai été Président du CPAS de Vilvoorde avec aussi des compétences dans le social et l'intégration. Ce qui m'a permis d'être en contact avec les minorités, les associations, mais aussi avec les familles marocaines.

Je travaille aussi beaucoup avec ma compagne de route en politique, Fatima Lamarti, une femme marocaine née à Vilvoorde, devenue échevine des Affaires sociales. Elle est de loin la plus populaire des politiciennes de la ville ! Elle est vraiment plébiscitée par la communauté marocaine. Tout ceci pour vous dire qu'il était important de créer une certaine confiance et de bons contacts afin de pouvoir monter une cellule contre le radicalisme. En effet, quelques semaines après ma nomination comme bourgmestre, la Sûreté de l'État me signifiait qu'une dizaine de jeunes étaient partis en Syrie. *Sharia4Belgium* était très active à Vilvoorde, mais aussi à Molenbeek. Il faut savoir qu'il existe beaucoup de liens entre Vilvoorde, Molenbeek et Schaerbeek. Ces communes sont fort proches. Beaucoup de jeunes se rencontrent dans les espaces publics pour jouer au foot ou « faire des bêtises ». Des jeunes vulnérables, mais qui étaient, pour beaucoup d'entre eux, dans des organisations criminelles, le trafic de drogues, de voitures, etc.

Parmi les 28 personnes qui sont parties, la plupart d'entre eux était souvent en opposition avec leur père concernant la manière dont un musulman doit vivre et se comporter. Au début, sous l'influence de *Sharia4Belgium*, ils sont entrés en conflit avec leur propre mosquée, leur père et mère. Coupés de tout lien familial, ils se sont radicalisés.

Au début 2013, l'OCAM et la Sûreté m'ont informé que Vilvoorde était fichée par des instances européennes comme ville où les extrémistes recrutaient le plus de jeunes de Belgique et d'Europe. Un taux important de ces jeunes âgés de 13 à 15 ans partaient en Syrie. Et par la suite, ces mêmes jeunes, devenus des cadres au sein de Daesh, recrutaient en Belgique depuis la Syrie par internet ou d'autres moyens.

Quelles sont les mesures que vous avez prises par rapport à la radicalisation ?

J'ai mis sur pied un plan anti-radicalisme, rapidement validé par le Conseil communal. Nous avons ensuite procédé à une sensibilisation auprès de différentes instances comme les écoles, la police, le CPAS, le centre d'Aide aux Victimes (CAV) ou les instances sociales.

Nous avons aussi directement impliqué les familles des individus partis en Syrie. J'ai pris beaucoup de temps pour les accueillir et pour entendre leurs problèmes à l'Hôtel de ville. Nous les avons toujours considérés comme des victimes. Car cela n'existe pas une mère qui soit fière de son garçon parti combattre en Syrie. Au contraire, ces familles sont minées par la peur de voir partir leurs autres enfants. En 2013, quand j'ai vraiment voulu mettre fin à ces départs qui prenaient de l'ampleur, des mères m'ont demandé de retirer les cartes d'identité de leur fils pour les empêcher de partir. Nous travaillons donc avec des groupes de mères de jeunes salafistes afin d'éviter qu'ils ne se radicalisent.

Nous avons aussi formé un guichet unique, où toutes les informations que nous recevons des parents ou de la mosquée sont centralisées. Le fédéral subventionne la mission de notre fonctionnaire anti-radicalisme Jessica Soors. C'est une fonction très spécifique mais aussi très délicate parce qu'elle a besoin du soutien et de la confiance de tous les groupes. Notamment celui des « flamo-flamands » car travailler de concert avec la mosquée, les immigrés, et les familles des jeunes partis au Djihad, c'est parfois pour eux très difficile à accepter.

Dans le même temps, nous avons aussi décidé d'organiser des formations pour nos policiers afin de leur faire comprendre que tous les jeunes qui portent une barbe n'étaient pas forcément radicalisés ou leur expliquer ce qu'était le ramadan. J'ai aussi formé une table-ronde mettant en contact à la fois des policiers et des jeunes salafistes qui ont déjà connus des démêlés avec la police.

Les groupes de travail collaborent efficacement, d'autant que la plupart des personnes qui les composent sont presque toutes d'origine immigrée. Ils connaissent la moitié des jeunes partis en Syrie. L'engagement de la mosquée est aussi primordial. Je peux, par un simple coup de fil, parler avec l'imam. Je constate vraiment un engagement, une militance de la part de la communauté musulmane de Vilvoorde, y compris de jeunes salafistes qui se sont engagés contre les extrémistes. Notre collaboration est vraiment structurelle et quotidienne.

Il ne faut surtout pas relâcher ce dispositif, car certains jeunes sont toujours susceptibles de partir vers la Syrie. Néanmoins, depuis le 2 mai 2014, plus aucun jeune n'a quitté la ville.

QUE PEUT LA CULTURE À MOLENBEEK ?

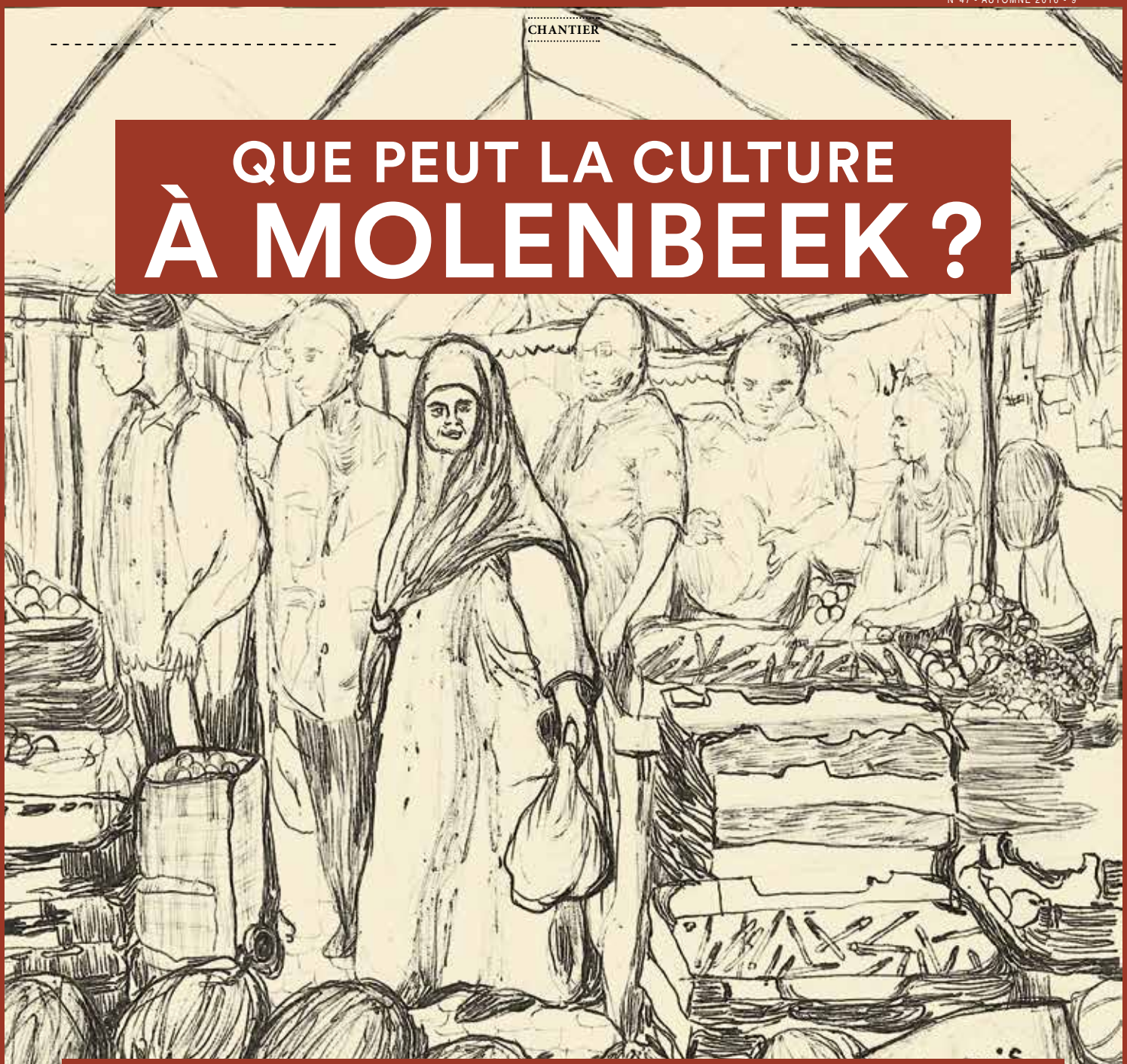

Comment l'action (socio)culturelle agit-elle à Molenbeek ? Comment peut-elle participer à la confection d'un projet culturel inclusif dans un territoire traversé par une précarité multiple, où le fait religieux est très présent et où il faut parfois faire face à une idéologie djihadiste ? Quelles dynamiques urbaines, culturelles, historiques ou sociales travaillent le territoire ?

Si les problématiques de ce dossier dépassent largement la commune la plus stigmatisée de Belgique (et du monde ?), ce focus sur Molenbeek nous permet de réfléchir notre rapport aux quartiers populaires, au fait religieux, aux processus trans- et multi-culturels ou à l'immigration. De constater que le nid à terroristes fantasmé s'avère surtout être une fourmilière d'activités culturelles. D'examiner le rôle de la culture dans l'inclusion, l'expression, l'émancipation de tous. Mais aussi d'interroger nos pratiques et stratégies de terrain, nous acteurs culturels et sociaux, pour rendre les individus plus autonomes, épanouis et critiques. Et en cela, lutter contre tous les radicalismes.

COUVERTURE ET ILLUSTRATIONS : Vida Dena / vidadena.com

ENTRETIEN AVEC ABDELFATTAH TOUZRI

CONSTRUIRE UN PROJET CULTUREL INCLUSIF À MOLENBEEK

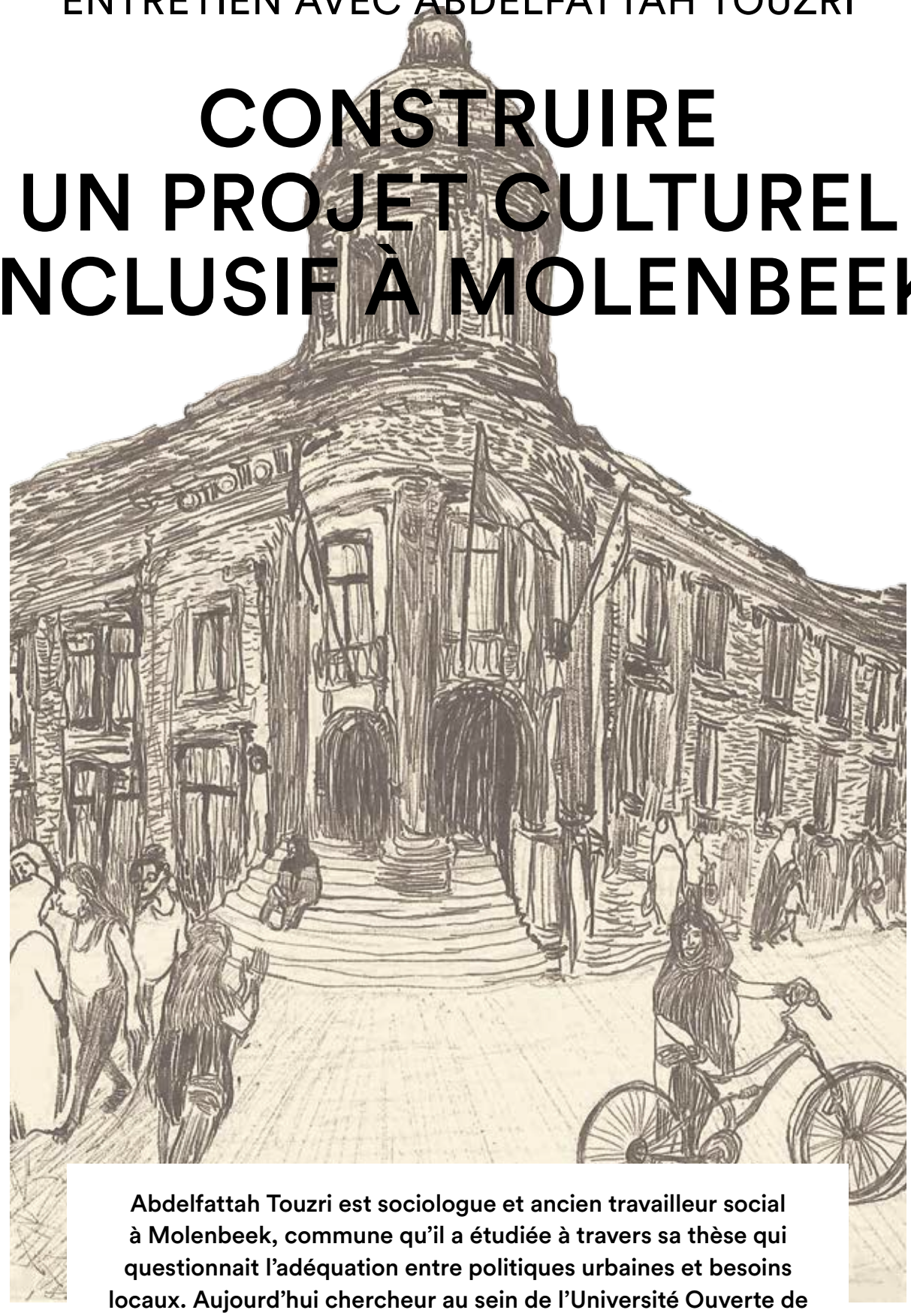

Abdelfattah Touzri est sociologue et ancien travailleur social à Molenbeek, commune qu'il a étudiée à travers sa thèse qui questionnait l'adéquation entre politiques urbaines et besoins locaux. Aujourd'hui chercheur au sein de l'Université Ouverte de Charleroi, il revient sur la situation à Molenbeek, sur les manques des politiques menées, sur les stratégies de ses habitants à la recherche d'autonomie, et pointe la nécessité d'y développer un projet culturel inclusif pour pallier un sentiment de privation.

Propos recueillis par Aurélien Berthier

Vous avez mené une recherche de terrain à Molenbeek, de 2004 à 2007. Quelles étaient vos principales conclusions sur ce territoire et ses habitants à l'époque ?

J'ai pu constater plusieurs dynamiques à l'œuvre. D'abord une dynamique d'autonomie de la part des minorités issues de l'immigration qui se manifeste à travers des pratiques de recherche de survie et d'appropriation du territoire. Elle se manifeste également à travers la construction d'une identité particulière, travaillée par le sentiment d'abandon et d'exclusion, et qui se forge dans un contexte dégradé sur le plan socioéconomique. Cette régulation autonome est révélatrice d'un sujet en gestation, de l'acteur qui cherche à renforcer sa capacité d'action pour construire son territoire et s'offrir une meilleure condition d'existence. Elle est tout simplement une forme de résilience citoyenne et communautaire.

D'un autre côté, on a ce qu'on a appelé une tentative de régulation conjointe menée notamment par l'ancien Bourgmestre Philippe Moureaux. C'est-à-dire qu'il y avait un dialogue de proximité permanent entre les acteurs politiques locaux et les acteurs identitaires [religieux ndlr] qui, à mon sens, permettait de rapprocher les politiques et les citoyens et permettait aussi de tendre vers une sorte de paix sociale. Il est vrai qu'il s'agissait d'une paix précaire, mais cela permettait en tout cas d'atténuer la gravité de la rupture entre acteurs populaires – les minorités issues de l'immigration notamment – et acteurs politiques.

L'action politique que j'ai pu observer en est malheureusement restée à une dimension palliative. Elle ne répondait pas aux besoins réels d'inclusion sociale pour la population issue de l'immigration car elle ne portait pas un projet culturel. Elle n'était pas inclusive sur le plan culturel. Elle n'était d'ailleurs pas non plus inclusive sur le plan socioéconomique : les indicateurs socioéconomiques sur tout le croissant pauvre de Bruxelles, en particulier Molenbeek, montrent qu'elle n'a pas permis d'améliorer la situation de manière sensible. On n'a pas été jusqu'au bout dans la politique de développement socioéconomique de ces quartiers en déclin.

C'était vos conclusions à cette époque, est-ce que les choses ont évolué depuis ?

Malheureusement, les évolutions restent relatives et insuffisantes. Ce qu'on a pu constater comme évolution, c'est que les effets de la politique de régulation conjointe menée à l'échelle locale se sont avérés très fragiles et temporaires. Ainsi, les rapports entre minorités et politiques, entre minorités et espace politique de manière générale, ont été fragilisés avec le changement de majorité politique *[octobre 2012 ndlr]*. Aujourd'hui, le risque de fracture entre politiques et minorités est plus que jamais présent. Mais globalement, si les évolutions sur le plan socioéconomique restent très lentes, les dynamiques sociales observées dans cette commune, les inégalités, les risques de radicalisation qui se sont accrus d'une manière surprenante, connaissent des évolutions qui nous interpellent. En même temps, la capacité de résilience de cette population ne cesse de s'accroitre.

Selon vous, il n'y a pas eu un réel projet culturel inclusif dans les politiques menées ces dernières décennies. Qu'est-ce qu'on pourrait faire à ce niveau ?

La politique de cohésion sociale qui a été menée repose sur un postulat de départ qui réduit les jeunes des populations précarisées à la posture de consommateur culturel et non de producteur culturel. On a pris en considération uniquement l'aspect relatif à la privation matérielle en matière d'accès à la culture, mais pas assez la dimension de production, de coproduction et d'appropriation de l'espace culturel. Nous n'avons pas été suffisamment attentifs à la nécessité de promouvoir les différentes formes d'expressions culturelles. Cela constitue la faiblesse des politiques qui ont été mises en œuvre.

Même si on peut malgré tout noter la mise en œuvre d'une expérience toute particulière sur Molenbeek, celle de la Maison des cultures et de la cohésion sociale, globalement, la politique menée n'a pas permis de rayonner ni d'ouvrir des opportunités de production et de participation culturelle plus forte pour cette population. Cette réflexion sur l'opportunité d'élaborer un véritable projet culturel n'a pas été suffisamment travaillée. Les travailleurs sociaux n'étaient ni accompagnés ni soutenus pour coproduire ce grand projet culturel avec les jeunes.

Il faut donc en arriver à prendre en considération cette dimension culturelle dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets de cohésion sociale. Un projet culturel ne peut se réduire non plus à sa dimension d'accès à la culture ou de consommation culturelle, d'occupation du temps libre et de création d'espaces de loisir. Il faut se doter d'un projet visant à faire émerger la figure de l'acteur culturel et à considérer l'acteur populaire et les minorités comme acteurs culturels à part entière à Molenbeek.

Ce serait par exemple le rôle d'organisations d'éducation permanente ?

Effectivement. Et c'est d'ailleurs ce qui manque. On observe l'absence d'une action s'inspirant des principes de l'éducation permanente pour pouvoir, justement, se positionner en tant qu'individu dans le cadre d'une action collective et dans un contexte culturel donné. Il y a peut-être là une certaine part de responsabilité de ces acteurs dans la situation actuelle, acteurs qui ont, en quelque sorte, déserté les quartiers historiques de Molenbeek puisque les grands et anciens mouvements d'éducation permanente y sont malheureusement peu présents.

Concernant les politiques de rénovation urbaine, vous dites que « le territoire n'est pas une coquille vide »...

Les politiques de rénovation urbaine ont mis l'accent sur le bâti donc sur ce qui est visible, sur l'espace physique. Or, l'espace, c'est aussi un espace de sociabilité, un espace culturel, un espace de rapports sociaux, un espace d'inclusion : c'est la place qu'on occupe dans la société. On a mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure, sur l'embellissement des quartiers et l'amélioration de l'état du bâti, mais on a oublié qu'il y avait des hommes, des femmes et des jeunes qui y habitaient. Ce sont les oubliés de ces politiques qui n'ont pas eu accès à l'ascenseur social. De manière

« On a mis l'accent sur l'amélioration de l'infrastructure, sur l'embellissement des quartiers et l'amélioration de l'état du bâti, mais on a oublié qu'il y avait des hommes, des femmes et des jeunes qui y habitaient. »

générale, cette politique n'a pas permis l'accès à une meilleure dignité. C'est peut-être aussi un facteur exacerbant ce sentiment de privation et d'exclusion sociale. Toutefois, il est vrai que ces quartiers ont été réhabilités sur le plan urbanistique, ce qui n'est pas négligeable.

Vous évoquez l'idée d'une dynamique générationnelle à Molenbeek, qu'est-ce que cela recouvre ?

Cela renvoie à toute une génération d'individus, relativement jeunes, qui partagent aujourd'hui, dans des cercles de proximité, une expérience de privation, de bannissement ou des sentiments subjectifs d'exclusion. Les membres de cette génération ont vécu ce sentiment d'être en marge de la société et d'être les « mal-aimés » de notre époque. D'une génération d'immigrés ayant subie, de manière discrète, des conditions socioéconomiques défavorables, à une génération nouvelle en quête de reconnaissance en déployant ses capacités de résilience et de débrouillardise, les stratégies évoluent, mais les conditions socioéconomiques restent comparables. Tout cela travaille l'identité collective qui se construit dans le sentiment de stigmatisation et de marginalisation.

Vous travaillez à Charleroi, une commune qui est aussi marquée par des stigmates. Est-ce qu'il y a des parallèles à effectuer entre ces deux territoires et la manière dont ils sont présentés dans les médias ?

Ces deux territoires partagent la même réalité en termes d'exclusion socioéconomique et de réalité sociodémographique. Ils sont marqués par la présence d'une population majoritairement issue de l'immigration qui a vécu l'expérience de privation, d'exclusion, de faibles opportunités d'accès à l'emploi et peut-être aussi de problèmes en matière de scolarité, de décrochage scolaire... Effectivement, en termes d'indicateurs socioéconomiques, ce sont des territoires qui partagent la même réalité. Ils sont confrontés aux mêmes problèmes et se trouvent ainsi confrontés à la même vision stigmatisante véhiculée par les médias. Cela montre bien la nécessité d'analyser les tensions observées dans les quartiers populaires non pas à travers les déterminants culturels, c'est-à-dire l'identité particulière de chacun, mais surtout à la lumière des conditions socioéconomiques. Sans cela, on ne pourra pas comprendre la gravité de ce qui se passe. Il est nécessaire de porter attention à cette dimension inclusive pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société et de lui permettre l'accès à la dignité.

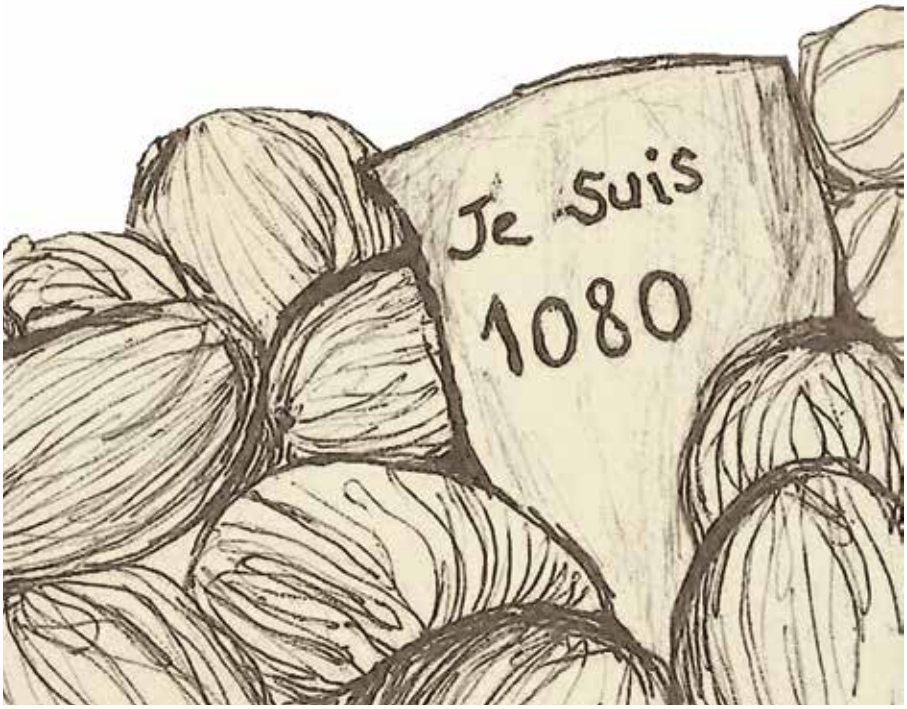

Est-ce qu'il y a quelque chose qui rend Molenbeek spécifique ?

La spécificité molenbeekoise, réside dans cette dynamique générationnelle qui est peut-être moins accentuée à Charleroi. C'est toute une génération qui a subi les conséquences des décennies précédentes en termes de gestion de politiques publiques, qui nous renvoie surtout à l'expérience partagée entre ces jeunes ayant vécu le même parcours d'exclusion et la même réalité socioéconomique. Et de surcroît, ils se trouvent dans un contexte d'accroissement des inégalités dans une ville qui, et de manière paradoxale, offre de grandes opportunités en termes d'emplois. Il faut noter que Bruxelles est le plus grand bassin d'emplois en Belgique, avec une économie qui met l'accent sur la recherche d'une haute valeur ajoutée.

Cet écart entre besoins et demandes de ces jeunes d'une part, et réalités socioéconomiques bruxelloises d'autre part, montre qu'on n'est pas dans un contexte d'égalités des chances permettant à tout un chacun d'accéder de manière égale aux mêmes opportunités. Cette réalité contrastée exacerbe le sentiment de privation et la construction de cette identité négative. Ce sentiment de privation se travaille dans des réseaux de proximité entre jeunes de mêmes réseaux sociaux, de mêmes quartiers. Le processus de radicalité a d'ailleurs été travaillé à chaque fois dans des réseaux de proximité, dans des groupes de jeunes qui ont toujours connu la même réalité. À Charleroi, le contraste social y est vécu de manière moins accentuée. En outre, les mécanismes de contrôle social de proximité semblent bien fonctionner et n'ont pas été démantelés. Ainsi, les « communautés » semblent jouer un rôle important à cet égard.

Quand on parle de « diversité » à Molenbeek, on pense souvent uniquement à la communauté d'origine marocaine alors qu'il y a de nombreuses communautés résidant à Molenbeek. Pourquoi ?

D'abord, il ne faut pas nier la forte présence d'une minorité d'origine marocaine sur le territoire de Molenbeek qui est forte d'une plus grande visibilité par rapport aux autres minorités. Mais, effectivement, ces quartiers historiques sont souvent réduits à cette minorité marocaine. Cela s'explique probablement par les rapports qu'elle a entretenus par le passé, au travers de certains de ses acteurs identitaires (notamment les institutions religieuses, les mosquées) avec les acteurs politiques. C'est d'ailleurs l'un des reproches qui ont été formulés à l'égard de la majorité précédente dans la presse soulignant leur part de responsabilité. Cela s'explique également par la capacité d'action des élites locales d'origine marocaine engagées sur les champs politique et civique qui ont contribuées à accentuer cette visibilité.

De plus, les médias réduisent également le territoire molenbeekois à cette minorité parce qu'ils sont à la recherche d'informations précises portant sur le facteur religieux dans son rapport à l'espace public et à l'actualité traumatisante et violente de nos jours. Ils s'accommodent ainsi avec une approche culturaliste pour expliquer les problèmes qui se posent aujourd'hui. On réduit notamment le problème du radicalisme à sa dimension culturaliste et religieuse, or, il est beaucoup plus complexe. De manière intentionnelle ou non, les médias offrent ainsi une vision réductrice et simpliste qui associe

phénomènes de violence et de terrorisme à une culture particulière, à une identité particulière, à une religion particulière. Ce réductionnisme qui travaille notre manière de réfléchir le problème du radicalisme conduit inéluctablement à une focalisation excessive sur ce territoire, en le réduisant à cette identité visible.

On élimine au passage tout ce qui est secondaire ; on occulte les multiples lieux de brassage culturel et la rencontre qui s'opère entre différentes identités. Ces quartiers sont par excellence des lieux de diversité, plus qu'on ne l'imagine. Les médias n'y prêtent tout simplement pas attention. On réduit le territoire à ses minorités visibles en mettant en avant les tensions identitaires qui en découlent.

Les médias parlent beaucoup du concept de « repli communautaire » concernant Molenbeek. Qu'en pensez-vous ?

On oublie souvent que l'identité, la construction de l'identité particulière, peut aussi être un levier pour une meilleure intégration dans une société plus large et pluraliste. C'est le cas dans le modèle anglo-saxon, où l'échelle identitaire particulière peut être une étape préalable à une plus large intégration dans une société plurielle.

Le problème en Belgique, c'est que notre modèle de société est déjà construit sur la reconnaissance de cette diversité culturelle et une conception pluraliste des communautés. On a la communauté flamande, wallonne, germanophone, voire des communautés européennes aujourd'hui dans certains quartiers bruxellois, qui montrent l'émergence de plusieurs identités particulières. Parler de repli communautaire dans ce cas, en désignant *une seule* communauté, laisse apparaître un certain déséquilibre.

Et puis, on oublie que le repli dont on parle ici n'est pas avéré. En réalité, nous observons une véritable quête de mobilité sociale, culturelle et géographique auprès de cette population. Contrairement aux idées reçues, nos observations mettent en évidence la revendication d'une meilleure intégration et l'inclusion sociale. À travers les pratiques économiques de survie, à travers les initiatives associatives qui foisonnent, à travers toutes les initiatives citoyennes que l'on voit naître dans ces quartiers, on constate non pas une stratégie de repli, mais plutôt une quête intense d'ouverture ! Ces jeunes, les associations qui les accompagnent et l'ensemble des acteurs de ces quartiers cherchent plutôt une meilleure intégration. Ils veulent aller à la rencontre de l'autre et être acceptés par les autres. Ils sont dans des démarches de quête de reconnaissance, dans une démarche d'ouverture, au sein d'un paysage de pluralisme identitaire et culturel.

En outre, il faudrait nous interroger sur notre degré d'ouverture et de tolérance à l'égard de ce particularisme. Il faudrait questionner les différentes formes d'hostilité qui s'expriment parfois publiquement à l'égard de ces minorités en alimentant ainsi les tentations de repli. Dès lors, le repli peut être considéré comme le résultat des pratiques d'exclusion et de refoulement qui visent ces minorités.

Est-ce que cela fait partie de ce que vous avez appelé les « stratégies d'autonomie » d'aller vers l'extérieur, de ne pas se cantonner aux territoires administratifs de Molenbeek ?

La stratégie d'autonomie, ne désigne pas une stratégie de rupture par rapport aux autres, mais d'abord, elle vise à se donner les moyens de survie, les moyens pour accéder à des conditions socioéconomiques meilleures, les moyens de s'approprier les territoires, les moyens d'aller vers les autres, en se construisant soi-même à travers la rencontre avec autrui, en mobilisant ses propres ressources. C'est une dynamique dialectique. Ce n'est pas une autonomie qui vise à créer des frontières, mais c'est une autonomie qui se construit dans une démarche d'actualisation de soi et de co-construction. Dès lors, la mobilité géographique des minorités -pour ne pas se cantonner dans les quartiers populaires- est à la fois la traduction de cette quête d'autonomie et du désir de rencontrer l'autre, mais avec une identité assumée.

Concernant la recherche d'autonomie, vous évoquez « l'économie populaire » c'est-à-dire l'idée qu'il faut, faute d'aide des pouvoirs publics, se débrouiller par soi-même pour assurer sa survie. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet art de la débrouille qui se développe dans les quartiers populaires de Molenbeek ?

Comme les politiques publiques n'offrent pas suffisamment d'opportunité d'accès à de meilleures conditions socioéconomiques, les gens mobilisent leurs propres savoirs, leur propre expertise et leur propre réseau. Cette économie populaire montre la capacité de ces populations de mobiliser leurs identités et leurs ressources propres pour développer des stratégies de survie : les ressources territoriales, le réseau de solidarité, de proximité et de sociabilité dont ils disposent. On observe cette économie populaire à Bruxelles à travers notamment tout le commerce d'articles spécifiques qui répondent à un besoin particulier, non seulement celui de populations démunies, mais aussi, dans une logique « d'exotisme », celui de l'ensemble des Bruxellois. Par exemple, la vente de produits alimentaires et de pâtisseries qui s'adresse à la fois à la communauté qui consomme ces biens particuliers et à l'ensemble des Bruxellois désireux de découvrir d'autres spécialités culinaires. Ces minorités montrent que l'on peut valoriser un savoir, un produit culturel ou un produit de consommation qui mobilisent les savoirs d'ailleurs pour aller vers les autres. C'est une sorte de commerce exotique qui répond à la diversité culturelle des Bruxellois.

Ça me permet, au passage, de revenir sur la faiblesse de l'argument de repli, parce que le repli est surtout ici une stratégie qui permettrait de retrouver les moyens de survie, de mobiliser des appuis et des ressources de réciprocité, des ressources de solidarité dans sa sphère sociale. C'est ce qu'on appelle « le capital social » dans la littérature scientifique. Les rapports de proximité et les réseaux sociaux peuvent permettre d'accéder à une meilleure condition de vie ou de survie. Cette stratégie de survie répond à un besoin d'accéder à des conditions de dignité en mobilisant ses propres ressources, ses propres savoirs, sa propre expertise et son réseau de sociabilité pour justement s'intégrer en activant le levier socioéconomique.

Et est-ce qu'une action culturelle pourrait s'appuyer sur cette expertise-là ?

Tout à fait. L'action culturelle doit mobiliser les ressources propres des gens. C'est d'ailleurs la faiblesse de ce qui a été mené jusqu'ici. Cette faiblesse réside dans le fait de ne pas reconnaître cette minorité comme productrice, mais comme simple consommatrice de culture. On pourrait s'appuyer sur les ressources culturelles, sur les ressources territoriales, sur les expertises et les récits collectifs pour construire quelque chose de commun. Il s'agirait donc de ne pas uniquement penser la population et les minorités comme des consommatrices, voire comme un fardeau, mais bien comme des gens qui disposent de ressources, de savoirs et d'une capacité d'inventer et d'innover. Et de leur reconnaître ce désir et cette volonté d'apporter quelque chose à cette société, à ce bien collectif. On arrivera ainsi à répondre à leurs besoins particuliers et à leur offrir plus d'opportunités pour une meilleure inclusion sociale.

« Les minorités issues de l'immigration et les dispositifs de revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean » (Juin 2007). Partiellement consultable sur https://miniurl.be/r-17vu

L'ENJEU CULTUREL À MOLENBEEK

Après les attentats de Paris, en novembre 2016, Molenbeek résonne aux oreilles de ceux qui n'y vivent pas comme étant synonyme de base arrière du terrorisme international. C'est pourtant méconnaître les multiples facettes de cette municipalité qui est à l'avant-garde des expériences de gestion de la multiculturalité. La diversité sociale et culturelle de sa population conjuguée au boom démographique pose de nombreux défis dont les réponses vont être déterminantes sur l'avenir des villes multiculturelles et post-migratoires. Dans cette perspective, l'examen des différentes formes d'expression culturelle et artistique constitue des indicateurs pertinents révélant les dynamiques urbaines en cours.

Par Fatima Zibouh*

La vie culturelle molenbeekoise est caractérisée tant par son effervescence que par sa pluralité. En effet, pas un jour ne passe sans qu'une activité culturelle ne soit organisée dans la commune. L'agenda culturel est assez dense, intense et varié. Cette dynamique culturelle est particulièrement hétéroclite et éclectique. On peut distinguer cinq caractéristiques de cette variété culturelle.

Premièrement, les disciplines culturelles sont nombreuses : les cultures populaires côtoient d'autres formes plus savantes. L'académie de dessin, de musique ou quelques troupes de danse urbaine jouissent d'une réputation qui dépasse les frontières de la ville.

Ensuite, deuxièmement, les publics se confondent en fonction des performances artistiques. Certaines vont s'adresser à des seniors, d'autres à des communautés ethno-culturelles particulières. Souvent celles-ci se mélangent, parfois elles restent dans l'entre-soi.

Troisièmement, Molenbeek présente la particularité d'avoir une plus grande diversité culturelle des artistes, qui est liée à la sociologie de la population. La plupart des artistes d'origine maghrébine, par exemple, ayant acquis une renommée nationale, voire internationale, viennent de cette commune. On rencontre également de célèbres artistes flamands installés dans quelques quartiers gentrifiés, près du canal.

Par ailleurs, quatrièmement, au-delà de la diversité culturelle, il faut aussi souligner la diversité sociale des dynamiques artistiques en cours à Molenbeek qui peuvent être le fruit tant d'artistes issus des quartiers populaires que d'artistes issus de milieux plus aisés. Parmi eux, certains s'inscrivent plutôt dans l'art amateur alors que d'autres sont de véritables professionnels.

Enfin, cinquièmement, il faut aussi souligner les dynamiques artistiques formelles, qui sont reconnues à travers des subventions publiques ou une visibilité médiatique mais aussi et surtout tout un pan de l'activité artistique invisibilisé qui opère au niveau underground et qui passe sous le radar de l'agenda culturel. Ces dernières sont nombreuses et peuvent rassembler chaque semaine plusieurs centaines de personnes mais sans que ces évènements ne soient relayés dans les canaux institutionnels de communication.

> ***« L'observation des expressions artistiques des jeunes issus des quartiers populaires montre que le fil conducteur de leur production musicale, théâtrale et humoristique tourne autour des enjeux qui reposent sur les questions de discrimination, d'exclusion et des inégalités. »***

L'ART ET LA CULTURE COMME OUTILS D'EXPRESSION POLITIQUE

À travers leur dimension subversive, les expressions culturelles et artistiques peuvent être considérées comme étant de véritables outils politiques pouvant servir à trois rôles : légitimer, questionner ou contester le pouvoir et le système en place. Bien entendu, cette considération politique ne met pas de côté la fonction divertissante des différentes formes d'expression culturelle et artistique. Les productions ou les évènements culturels et artistiques ont toujours été nombreux mais ont véritablement explosé depuis la stigmatisation politique et médiatique de Molenbeek. Toute une série de projets culturels est née après les tragiques évènements du 15 novembre 2015 à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles. Ils ont quasi tous Molenbeek pour point de départ. L'écrivain et essayiste Amin Maalouf écrivait dans son célèbre ouvrage *Les identités meurtrières* que nos identités sont multiples mais qu'on se définit dans la partie de notre identité qui est la plus attaquée. Dans ce cadre, les artistes molenbeekois, quelle que soit leur origine culturelle ou sociale se sont repositionnés à partir de cette identité molenbeekoise illustrant ce réflexe goffmanien du retournement du stigmate.

On observe dès lors des initiatives culturelles et artistiques qui sont devenues de véritables moyens pour remplir trois fonctions qui

*Fatima Zibouh est chercheuse en sciences politiques et sociales au sein du Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège.
Cette contribution est tirée de sa recherche doctorale portant sur *« Culture, Ethnicité et Politique. L'enjeu des expressions culturelles et artistiques des minorités ethniques »*.

reposent sur 1) l'identité territoriale ; 2) le dialogue interculturel ; et 3) l'engagement politique.

La première fonction de ces projets culturels et artistiques s'inscrit dans une volonté de créer un espace de dialogue et d'échange entre les différents groupes que compose un territoire donné. On assiste ici et là à la constitution de chorales intergénérationnelles, à des compositions de groupes de danse ou de troupes théâtrales où les artistes viennent de milieux culturels et sociaux différents. Dans ces cas, la diversification des membres du projet constitue une sorte de « branding » qui en fait la marque de fabrique pour réaffirmer un message positif, tourné autour de l'inclusion et de la cohésion sociale.

Ensuite, la seconde fonction consiste à répondre à des stratégies de redéfinition identitaire basée sur la territorialité, à travers l'affirmation de l'identité locale. En d'autres termes, quelle que soit l'origine culturelle ou sociale des artistes, ce qui compte avant tout, c'est leur attachement, leur sentiment d'appartenance au quartier, à la commune, voire à la ville. Ces stratégies permettent de dépasser les grilles de lecture basées sur l'ethnicité ou sur les classes sociales pour affirmer une appartenance plus transversale basée sur la territorialité. Bien entendu, cette tendance ne doit pas effacer les autres formes d'appartenances (communautaires, ethniques ou religieuses) qui subsistent toujours et/ou qui peuvent se combiner avec cette appartenance territorialisée.

Enfin, la troisième fonction de ces expressions culturelles et artistiques est d'ordre politique. Elle peut en effet constituer une modalité alternative du répertoire de l'action politique. En d'autres termes, l'activité artistique peut faire partie des outils de la participation politique non conventionnelle. Elle permet de contester, de critiquer voire de renverser le système politique mais elle peut aussi à l'inverse le cautionner, le légitimer et ainsi être au service du pouvoir. L'observation des expressions artistiques des jeunes issus des quartiers populaires montre par exemple que le fil conducteur de leur production musicale, théâtrale et humoristique tourne autour des enjeux qui reposent sur les questions de discrimination, d'exclusion et des inégalités. Celles-ci se trouvent au cœur des paroles de chansons ou des scénarios théâtraux. Ces trois fonctions sont en réalité différentes façons de faire de la politique. D'ailleurs, choisir de ne pas faire de la politique est aussi une façon de faire de la politique, tout comme l'abstention au vote est une façon d'exprimer une opinion.

LES TROIS ENJEUX DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Ces trois fonctions révèlent trois enjeux qui me semblent prédominer l'action culturelle des artistes. Le premier enjeu au niveau microsociologique est celui qui consiste à dépasser l'assignation ethnique aux artistes dits « de la diversité ». Ces derniers plaident pour qu'ils soient considérés avant tout comme artistes même si paradoxalement, ils s'auto-assignent par eux-mêmes dans cet enfermement identitaire. On observe cependant plutôt une identification qui ne place plus l'ethnicité, à travers des marqueurs identitaires qui s'appuient sur l'origine ou la religion, au cœur de leurs productions culturelles mais plutôt une identification territoriale qui se combine avec une multiplicité d'appartenances. Ce bricolage identitaire qui se révèle à travers l'expression culturelle et artistique traduit des recompositions hybrides et cosmopolites intéressantes qui ont la particularité de traduire une réelle transculturalité.

Le deuxième enjeu, au niveau mésosociologique, est celui de la mixité culturelle et sociale qui se révèle à travers les interactions avec d'autres groupes ou individus. En effet, l'art et la culture permettent de dépasser les frontières sociales et les frontières de l'ethnicité. Un observateur attentif peut aisément voir la diversité culturelle des publics lors d'un évènement axé sur le Hip-hop par exemple. L'homogénéité du public illustre une convergence de goûts plutôt qu'un monolithisme lié à une appartenance de classe ou d'une ethnicité particulière. Cependant, les « ghettos » culturels sont toujours d'actualité et constituent des lieux où des codes culturels communs sont partagés. D'où la nécessité d'ouvrir ces espaces fermés (qu'ils soient blancs ou de couleur) pour comprendre ces codes culturels qui ne sont pas nécessairement compris de part et d'autre. Cette capacité de décentrage par rapport à ces propres référentiels constitue un enjeu essentiel pour les années à venir. L'exercice n'est pas aisé et doit s'inscrire dans la réciprocité. Comme le plaident les intellectuels postcoloniaux, il est nécessaire de comprendre que l'émancipation est une valeur essentielle mais qu'il y a plusieurs chemins pour y arriver, sans toutefois chercher à en imposer sa propre définition.

Enfin, le troisième enjeu, qui est plutôt d'ordre macrosociologique, questionne la philosophie des politiques publiques. Il consiste à poser la question de la reconnaissance et de la valorisation des spécificités culturelles à travers les différentes formes d'expression culturelle et artistique. Les subventions publiques devraient tenir compte de cet aspect dont plusieurs études montrent qu'il est gage d'une meilleure intégration. En d'autres termes, l'idée est qu'à travers la valorisation de l'identité culturelle, les individus se sentent mieux reconnus dans la société dans laquelle ils vivent, ce qui permet dès lors une meilleure inclusion et cohésion sociale.

QUAND L'ACTIVITÉ CULTURELLE DEVIENT ACTIVITÉ CITOYENNE ET POLITIQUE

Au travers de cette analyse transversale des enjeux portant sur l'art et la culture dans cette configuration particulière que constitue Molenbeek, on a tenté de présenter les multiples conséquences des expressions culturelles et artistiques qui y opèrent. Indubitablement, celles-ci jouent un rôle fondamental par la manière dont elles questionnent les rapports sociaux mais aussi le rapport au politique. Elles permettent également le dialogue et la création d'espaces communs où se constituent de nouvelles cultures urbaines, tout comme de nouvelles configurations identitaires qui placent la territorialité au cœur de ces processus, qui sont en évolution permanente.

SALIM HAOUACH

RAS-EL-HANOUT, S'ÉMANCIPER SUR SCÈNE

Lorsque nous rencontrons Salim Haouach, le chantier bat encore son plein à l'Epicerie, un centre éducatif et culturel de près de 800 m² qui ouvre cet automne à Molenbeek, à l'initiative de l'asbl Ras-El-Hanout qu'il a cofondée. Cette asbl à l'identité musulmane assumée se veut une plateforme éducative et culturelle pour les jeunes de Molenbeek. Elle s'attache notamment à la lutte contre les inégalités, utilise les méthodes du théâtre-action et vise l'émancipation des participants à ses ateliers et de ses spectateurs.

Propos recueillis par Aurélien Berthier

Ras-El-Hanout, c'est quoi ?

L'aventure a commencé il y a 6 ans. On voulait créer un espace de communication, de réflexion, et d'expression à travers la culture, principalement le théâtre. Au départ, il s'agit d'un groupe d'éducation permanente qui a donné naissance à une troupe. On n'était pas des comédiens, certains voulaient jouer mais d'autres voulaient juste raconter leur histoire… Ça a donné notre première pièce « Fruit étrange(r) », qui traitait du racisme et des discriminations. Ça a été une thérapie pour les participants qui ont pu raconter une histoire qui raisonnait chez eux. Et voir ces sujets-là abordés d'une manière théâtrale a tout de suite accroché très fort au niveau du public. Notre public, ce sont essentiellement des jeunes de 18 à 25 ans, beaucoup de scolaires, beaucoup de filles, et majoritairement des musulmans ou des gens d'origine marocaine même si nos pièces sont ouvertes à tous et attirent aussi d'autres publics via des partenariats.

Je crois qu'il y a trois éléments qui font que ça plait et qu'on amène au théâtre des gens qui n'y avaient jamais mis les pieds. D'abord, une dimension éthique, on veille à faire des spectacles « familiaux », où il n'y a pas de vulgarité, ce qui rassure les parents. Ensuite, on est très engagé. « 381 jours », par exemple, raconte le boycott des bus par les Afro-Américains dans les années 60 mis en parallèle avec les inégalités vécues ici et maintenant en Belgique . Une pièce, c'est une autre forme d'expression politique au même titre qu'une carte blanche, qu'un livre ou qu'une tribune. Et avec le théâtre, on peut exprimer, à travers une expérience humaine, toutes les contradictions et les nuances d'une situation. Enfin, c'est un style qui parle au quartier, de l'humour populaire qui revisite l'humour bruxellois, de l'autodérision, du second degré même s'il y des moments plus posés, émouvants ou qui amènent à la réflexion. Les gens du public nous disent souvent qu'ils ont passé un super moment avec notre pièce et appris plein de choses qu'ils n'auraient pas eues l'occasion d'apprendre sinon.

Et comment se passent les ateliers ?

On a commencé à en organiser en 2011, suite à de nombreuses demandes d'associations, d'écoles ou de maisons de quartier. On travaille sur l'expression, la confiance en soi, des dimensions qui sont aussi importantes pour nous dans un parcours, surtout à l'âge charnière des 15-20 ans. C'est du théâtre d'intervention. On se réfère beaucoup à Augusto Boal et au théâtre de l'opprimé. Le thème n'est jamais imposé. On part de leur vie quotidienne pour aboutir à un sujet qui peut être intéressant à travailler. On a créé une quinzaine de pièces qui traite de l'austérité en Grèce, de l'égalité homme-femme, la téléréalité, de l'exclusion du chômage, de la famille, des personnes sans-abris, de Molenbeek… Ces pièces sont ensuite données pendant le festival « En avant la jeunesse ».

Pourquoi lancer à présent un nouveau lieu, l'Epicerie ?

On a créé des pièces, on avait envie d'aller dans l'interaction, on est allé vers le théâtre -action, ça nous a amené à travailler avec les jeunes et à lancer l'académie de théâtre. Aussi bien par le volume d'activité, près de 90 représentations sont prévues cette saison, tous les ateliers à mener, que la spécificité de notre approche (le fait que notre théâtre soit engagé, bruxellois, populaire et musulman), on ne trouvait pas forcément de place ailleurs. Même si beaucoup d'institutions collaborent régulièrement avec nous, ça reste à chaque fois très ponctuel. Pour répéter régulièrement, développer notre volume d'activité et réduire les coûts à long terme, il nous fallait un lieu propre.

Infos :
www.ras-el-hanout.be
www.centrelepicerie.be

Le fait que vous assumiez votre point de départ musulman pose-t-il parfois problème, notamment pour trouver des financements publics ?

En fait, la difficulté n'est pas tellement d'avoir un peu de subsides, on arrive à en avoir un peu car beaucoup de gens réalisent que même si elles émanent de musulmans, nos activités n'ont pas un aspect théologique ou religieux et sont ouvertes à tous, qu'on fait de l'éducation par la culture. Parfois, il y a des rumeurs dans certains cabinets selon lesquelles on serait financés par les mosquées… Alors que pour certains, selon leur interprétation de la religion, le théâtre, la mixité dans les ateliers, la musique, notre approche engagée… cela ne va pas quoi ! Bref, on nous voit un peu comme « borderline », des deux côtés. Ça nous fait penser qu'on fait quelque chose d'équilibré ! On touche des subsides ponctuels mais, comme beaucoup d'autres asbl, on a du mal à avoir des financements plus structurels. L'Épicerie compte essentiellement sur la débrouille – les sièges ont été donné par La Maison de la Culture de Namur, la scène fabriquée par les jeunes de l'OISP FTQP – et le crowdfunding pour mener à bien ses activités. On est plutôt orienté vers le financement participatif : c'est notre public qui décidera si le projet pourra aboutir via leurs dons. Or, on sent un vrai soutien populaire et une vraie demande dans le quartier pour notre initiative, on a la « baraka » même si on a encore besoin de moyens.

CHRISTA NDIKUMANA

AU VK : L'OUVERTURE COMME MOT D'ORDRE

Christa Ndikumana a rejoint il y a quelques mois l'équipe du Vaartkapoen (VK), dans le département « Caleidoscoop », qui développe diverses activités socioculturelles avec des femmes bénévoles des quartiers historiques. Le VK est un centre communautaire et culturel flamand, très actif à Molenbeek depuis 40 ans qui met également en œuvre des projets socioartistiques avec les habitants du quartier via Vk*art et propose des concerts de musiques urbaines et alternatives dans la salle du VK. Elle nous explique la démarche d'ouverture et les stratégies de son organisation pour rétablir le dialogue interpersonnel.

Propos recueillis par Aurélien Berthier

Pouvez-vous nous rappeler votre action ?

On travaille avec des femmes bénévoles, adultes, mamans pour la plupart, parfois engagées avec nous depuis 15-20 ans et on développe avec elles des projets socioculturels concrets pour s'engager dans la société, développer un réel vivre ensemble et une vraie cohésion sociale au premier sens du terme : à l'écoute de tous, dans la différence et dans la diversité.

L'idée c'est vraiment de pouvoir faire en sorte que le VK soit une maison de quartier où tous les talents, toutes les compétences peuvent se développer à tous âges, de tous profils venant de tous les horizons possibles et imaginables avec toutes les confessions possibles également. L'ouverture, c'est notre mot d'ordre principal.

Comment se traduit cette ouverture dans vos ateliers vis-à-vis des demandes religieuses ?

Pour que des femmes, parfois prises dans un certain enfermement, puissent reconnaitre l'espace dans lequel elles viennent comme pouvant être le leur également, on a adopté au VK une politique d'ouverture. Cela permet par exemple à un participant ou un bénévole qui le souhaiterait d'avoir un espace pour faire sa prière, si cela lui permet de se sentir à l'aise. Je pense que le premier pas d'ouverture doit toujours exister pour aller vers un deuxième pas, qui prend beaucoup plus de temps, pour professionnaliser les initiatives, aider chacun à développer ses talents et compétences, donner les outils à tous, émanciper tout en respectant la liberté et la diversité de chacun. Pour nous, c'est l'acceptation de la diversité, dans le sens où chaque personne a son individualité et donc différentes facettes de sa personnalité, la religion ne représentant qu'une seule de ces facettes, mais faisant tout de même partie de l'ADN des gens qui viennent ici, de leur personnalité dans leur globalité. On ne va donc pas la nier et leur dire : « Laissez cela dehors, laissez votre foulard ou cette petite croix dehors ». Mais bien : « Venez avec tout ce que vous êtes », parce que tout cela, c'est une richesse. Et ce sera une richesse pour nous parce que ces points de vue-là vont orienter nos projets, nos actions et nous permettre de mieux comprendre la manière dont on fonctionne dans ce quartier. Mais on fait la part des choses, on ne va pas non plus donner des cours de religion par exemple.

Est-ce que des évènements viennent remettre en question cette politique ?

La remise en question est constante. Est-ce que notre approche est toujours la bonne ? Toujours adaptée au public ? Toujours adaptée à la réalité d'aujourd'hui ? En ateliers, on a quelquefois des discussions où la religion des participants intervient par exemple sur l'homosexualité. L'idée, ce n'est ni de dire « ta religion doit prendre toute la place » ni « non, ta religion n'a aucune place », mais plutôt « OK ta religion est là, parlons-en parce que moi je peux apprendre de ta religion comme toi tu peux apprendre du fait que je ne crois pas ou que je crois autre chose ». La diversité c'est un concept dynamique qui évolue et on est prêt à contribuer à cela, mais en restant ouvert. Les « incidents » qui arrivent sont finalement autant d'occasions de faire débat, de faire exister un dialogue, de nous rendre compte de réalité, des lignes de fractures, des endroits où nous ne sommes pas d'accord et surtout des moyens de dépasser ces désaccords. C'est aussi notre rôle en tant qu'acteurs socioculturels de faire exister ce dialogue.

Par rapport au radicalisme ou aux attentats, quelle est votre action sur Molenbeek ?

Notre objectif principal, c'est vraiment devenu de rétablir le dialogue interpersonnel, que les gens se rencontrent et se parlent. Qu'ils puissent s'identifier les uns aux autres et qu'ils arrêtent de catégoriser ou réduire quelqu'un juste à travers une seule caractéristique de sa personnalité. Pour nous, c'est ce qui fonctionne. On l'a vu dans le projet « Molem ma belle » qui s'installe dans l'espace public et va à la rencontre des habitants. Mais aussi avec un projet de salon de thé en extérieur, en collaboration avec l'asbl Vormingplus Citizenne, qui se veut un espace d'expression, de dialogue et de rencontre pour dépasser les clichés en connectant des gens d'horizons différents. Ainsi, des pensionnés flamands d'Anvers ou Louvain, qui viennent à Molenbeek visiter les endroits beaux et calmes de la commune, loin de la vision médiatique « Molenbeek = terrorisme » pour finir par une rencontre-discussion à bâtons rompus avec des femmes de Molenbeek. Chacun a posé les questions pour savoir comment est-ce que cela se passait ici. Et finalement, il y a eu des questions comme « pourquoi tu portes le foulard ? » Et il y a eu des réponses : « voilà pour moi le foulard c'est cela ». Et tout le monde en est vraiment ressorti avec une meilleure compréhension et acceptation des différences de chacun. Quelque chose comme : à présent, je comprends mieux ma concitoyenne, je la comprends dans sa réalité, et je comprends maintenant mieux Molenbeek.

ALI BENABID

OSER LE CONFLIT POSITIF

L'asbl Lutte contre l'exclusion sociale (LES) a été mise en place en 1992 sous l'égide de Philippe Moureaux. Il s'agit d'un dispositif communal de maisons de quartiers pour prendre à bras le corps les problématiques spécifiques qui touchent les quartiers fragilisés de Molenbeek. Elle propose entre autres permanences sociales, soutien scolaire, soutien psychologique, activités socio-éducatives ou socio-sportives… Rencontre avec Ali Benabid, directeur du département « Coaching-Partenariat » et également coprésident de la Zinneke Parade.

Propos recueillis par Aurélien Berthier

À Molenbeek, le fait religieux est extrêmement présent, avec parfois des demandes d'ordre religieuses dans le cadre d'activités culturelles ou sociales. Comment composez-vous avec ces demandes ? Est-ce que c'est par exemple possible dans vos activités de prier pendant un cours comme cela peut se faire au VK ?

Non, car cela relève de la sphère privée. Depuis 20 ans que je travaille à Molenbeek, je constate en effet une présence beaucoup plus accrue du fait religieux. Et par exemple, le jour de la fête de l'Aid, les écoles s'arrangent pour organiser une journée pédagogique. Pourquoi pas, ça a sa légitimité étant donné que c'est une fête aussi importante pour les pratiquants musulmans que Noël pour les pratiquants chrétiens. Mais de là à travailler sur les accommodements raisonnables… À titre personnel, je lutte pour qu'on suive une laïcité de pratique, c'est-à-dire que l'espace public reste un espace pour tous et ne soit pas privatisé par le fait religieux. Dans les équipes, le deal, c'est que tout port de signes ostentatoires est à proscrire de la sphère du travail.

À Molenbeek, la question de la laïcité est assez clivante et les pratiques sont assez multiples…

En fait, en quelques années le mot « laïcité » en France et en Belgique a été ringardisé, en parlant de « laïciste » comme on dirait « raciste ». Je trouve que cela relève d'une certaine perversité dans la mesure où la laïcité, telle que moi je la conçois, protège justement le culte plus qu'elle ne le dénie. On a fait tout un travail sur les valeurs au niveau de la boîte. La tension la plus grosse, c'était une partie qui se revendiquait d'une certaine *laïcité* et l'autre partie qui se revendiquait d'une certaine *neutralité*. Les gens n'assument plus les mots parce qu'ils ont peur d'être ringards : être laïc, c'est être « laïcard », c'est un concept de vieux.

Plutôt que de dire la question du port du signe religieux, c'est non pour telle ou telle raison, certaines écoles ou associations restent dans un certain confort : elles essayent de contourner les règles ou « laissent pisser » les choses pour éviter des relations qui pourraient passer par un mode conflictuel. Par exemple, il y a des demandes pour qu'il n'y ait pas de classe verte parce qu'il y a de la mixité, du coup, on n'organise plus de classe verte, ni de cours de piscine. Plutôt que d'aller dans la confrontation positive, en expliquant pourquoi c'est important la mixité, que ce n'est pas forcément sexualisée, etc. on élude. Or, éluder, c'est quelque part collaborer au pire. Quand on « laisse pisser » un problème car on est mal à l'aise d'en parler, on valide le non-dit et le déni de l'Autre. Rentrer dans le conflit, ce n'est pas forcément le mettre à mal dans ses fondamentaux, mais mettre en débat ce qui relève du vivre-ensemble d'une collectivité que ce soit en classe, dans un centre de jeunes ou autour d'une pièce de théâtre. L'animateur ne doit donc pas avoir de mal à aborder tous les sujets, sans tabous : religion, homosexualité, racisme, amour… Quand on aborde une problématique, et que quelque chose ne passe pas, on doit s'asseoir et en discuter. Qu'est-ce qui bloque, quels sont les freins, est-ce qu'on peut le prendre par un autre biais ? Si on ne le fait pas, on tombe dans la petite activité qui effleure les trucs, une activité pour de l'activité et pas quelque chose de plus profond. Il faut entrer dans la conflictualité. Si on n'ose pas le débat, si on n'ose pas affirmer des choses aussi, il y a des espaces qui se libèrent. Et les espaces qui sont libérés, ce ne sont pas nécessairement les plus progressistes qui les prennent.

Ça peut être une stratégie de travailler avec des partenaires d'obédience musulmane pour toucher des publics qu'on ne peut pas toucher par ailleurs ?

On coordonne toute une série d'associations dans le cadre du programme de cohésion sociale, c'est pour nous évident que les associations, qu'elles soient financées ou non, font partie d'une systémique locale et donc sont toutes « intégrées » dans la dynamique réflexive. Et je pense que c'est pour ces associations aussi une manière d'être reconnues et éviter qu'elles ne se sentent exclues du fait du registre religieux. On en discute. Quand on a des activités coordonnées autour de la jeunesse, c'est clair que la mixité fait partie du deal, il y a de grandes discussions sur piscine / pas piscine ou des choses comme ça. Le débat permet à ce que les positions ne se cristallisent pas, mais restent ouvertes à la discussion. Il n'y a pas de fait associatif spécifique à une communauté particulière, mais on a des associations historiques qui relèvent des progressistes syndicaux socialistes, d'autres d'obédience chrétienne, d'autres qui sont pluralistes, d'autres paracommunales comme la mienne. Il y a un réseau d'associations, à l'initiative de personnes d'obédience

musulmane, pour qui le fait religieux n'est pas la focale principale d'action avec qui on travaille. Il y a néanmoins des associations qui relèvent des mosquées qui organisent elles-mêmes des activités. Nous ne sommes pas en contact avec elles.

Est-ce qu'il y a un certain manque de diversité, de personnes issues de l'immigration, au niveau des cadres associatifs qui agissent dans la commune ?

C'est vrai que quand on observe les associations, plus on monte dans les cadres, moins les origines se diversifient et on a effectivement plus de « blancs » dans les postes de pouvoir que le lambda animateur de rues qui lui sera plutôt le gamin des quartiers. Chose qui a peut-être d'ailleurs été une erreur au départ. On a peut-être trop fait porter la question de l'insertion, de la cohésion aux jeunes eux-mêmes issus des quartiers, peu importe leur qualification. Avec tout l'écueil des confusions des rôles entre grands frères, famille élargie et fonction éducative. Vingt ans plus tard, on se dit qu'on devrait nous-mêmes travailler sur la mixité des équipes et booster par le haut la formation continue du travailleur. Car il faut vraiment les personnes les plus qualifiées pour atteindre les objectifs les plus ambitieux. Et aussi qu'un travailleur peu qualifié ne va pas s'amuser jusque 67 ans avec un ballon sous le bras avec des jeunes qui ont 40 ans de moins. Dans le tissu associatif local, on est dans un très fort bouleversement des pratiques. Alors oui, comment peut-on tendre à de la mixité dans les structures si les cadres ne sont pas eux-mêmes inscrits dans la mixité ? Mais la mixité doit se vivre également au sein des équipes. Il faut aussi arriver à ce que les familles puissent s'identifier à des animateurs de toutes origines, filles et garçons, pour construire quelque chose de pluriel.

Que peut la culture face à la précarité et à la radicalisation ?

La culture n'est pas une réponse à la radicalisation en tant que telle, mais elle contribue à l'émancipation, permet de se sentir respectable et respecté, curieux, d'assumer son passé et d'avancer avec un regard plus mûr sur le monde. Le b.a-ba du fait culturel, c'est que plus on baigne dedans, plus on élargit son champ et son regard sur le monde. Plus on baigne aussi dans le respect, la découverte et la curiosité, jamais dans le repli sur soi. La culture permet justement de ne pas s'en tenir au ici et maintenant pour apporter des réponses à une quête de sens, mais de toujours construire et déconstruire pour élever et avoir un regard plus large sur le monde.
Le défi pour Molenbeek c'est d'amplifier encore les moyens. On a le travail extraordinaire de la Maison des cultures mais ils manquent de moyens. Or, il faut tendre vers le meilleur pour que les personnes se sentent respectées par l'offre. On commence à sortir d'une certaine frilosité suivant laquelle l'art ou la culture « ce n'est pas pour eux », où on ne considérait pas comme prioritaire la culture comme étant un outil valide d'émancipation. À un moment donné, dans les associations, un animateur pouvait faire deux weekends de sensibilisation et hop, il était bon pour aller animer des ateliers de théâtre. Maintenant, le réflexe sera plutôt d'aller chercher le comédien ou le metteur en scène pointu et motivé qui va pouvoir communiquer sa passion et amener à ce que les jeunes s'identifient à cette passion. Le fait d'avoir l'impulsion d'artistes qui côtoient des travailleurs sociaux et les participants amène quelque chose qui va vers le haut.

Est-ce que c'est difficile dans l'action culturelle à Molenbeek de sortir de la simple dimension occupationnelle des activités culturelles pour aller vers une dimension plus critique, d'émancipation, d'éducation permanente ?

Les défis sont énormes. À un moment donné, il y a eu une demande de prendre à bras le corps la problématique de la jeunesse. Et pour certains, cela signifie faire du chiffre. Pour certains, il s'agit, sous prétexte d'activités éducatives, d'organiser un certain contrôle social par le biais d'une activité cadrante. Or, selon moi, il vaut mieux une activité culturelle de qualité pour un tout petit nombre que d'organiser une sortie avec 80 gamins pour seulement les occuper. On est alors loin de fournir à chaque jeune des choix et le respect de ce qu'il est et de ses envies. Si on ne s'entoure pas en suffisance de collaboration et de compétences, la tentation est très grande de jouer au foot tous les jours ou d'organiser des ateliers créatifs qui n'en sont pas, qui seront plutôt de l'ordre de la garderie. Il y a une prise de conscience, mais les moyens manquent. Aujourd'hui, si on observe que les associations, qu'elles soient privées ou parapubliques, travaillent dans des conditions plus qu'honorables en terme de moyens et de matériel, de lieux d'accueil qui ont été rénovés, il s'agit maintenant de passer à du qualitatif par rapport à l'accompagnement des publics. Notamment, en matière de vivre-ensemble, d'accès à la culture ou de valorisation des productions culturelles. En renforçant les dispositifs existants qui marchent qui offrent des réponses globales, mais manquent de moyens, plutôt que de réinventer un énième projet ponctuel sur une problématique spécifique.

LES NOUVEAUX VISAGES DE MOLENBEEK

Hans Vandecandelaere, historien et écrivain, est l'auteur de « In Molenbeek », un récit de voyage à travers une des communes les plus stigmatisées de Belgique. Véritable succès de librairie en Flandre, sa parution en français n'est malheureusement pas prévue pour l'instant, faute d'éditeur intéressé. Pourtant, le manque est criant, côté francophone, d'un ouvrage documenté issue d'une recherche de terrain. Celui qui réalise également des balades guidées de la commune et conseille les journalistes internationaux y mélange anthropologie, sociologie et journalisme pour donner une image plus nuancée que celle habituellement servie par les médias au sujet du « Vieux Molenbeek », un territoire en métamorphose.

Par Aurélien Berthier

Attention, nous prévient Hans d'entrée de jeu lors de notre entretien, *« je traite essentiellement du quartier du Vieux Molenbeek (le «Molenbeek historique») c'est-à-dire du noyau médiéval autour de la Place communale, ces 25 dernières années »*. Si le périmètre est circonscrit *[Voir carte]*, l'ambition n'en reste pas moins grande. À partir de près de 150 entretiens d'acteurs sociaux, culturels, religieux, d'habitants, de commerçants, de profs, etc. qu'il a rencontrés durant trois ans, il dresse un portrait tout en nuance d'un quartier dont les 18.500 habitants sont constamment caricaturés par les médias, en essayant d'aller au-delà des clichés, de l'islam et de la pauvreté. Avec une focale large : *« J'ai essayé de comprendre ce quartier à travers un spectre thématique kaléidoscopique : l'enseignement, la jeunesse, la religion, les migrations, la crise du logement, mais aussi le réaménagement urbain, la production de richesse des start-ups et du commerce international, l'associatif… »*

MÉTAMORPHOSES URBAINES

L'autre objectif de son livre, c'est de rendre compte des nouvelles dynamiques urbaines qu'il a observées : *« Depuis près de 10 ans, on voit le centre de Bruxelles avancer vers l'Ouest. Il englobera à terme le Vieux Molenbeek. La zone du canal n'est plus la frontière mentale absolue qu'elle a pu être ! »* Et de citer touts les lofts qui se sont construits, le Meininger Hotel, le nouveau musée d'art urbain MIMA ou encore le réaménagement de la Place communale (*« un bijou »*) où se sont récemment installés un resto thaï et un bar à smoothie, *« ce qui était inimaginable il y a encore 10 ans ! »*. Ces métamorphoses ne sont d'ailleurs pas sans entrainer des risques de *gentrification* dans un quartier marqué par un fort manque de logements décents et salubres à prix accessible. Même si pour le moment, le quartier reste mixte, certains ménages parmi les plus modestes ont déjà dû quitter une zone qui devient progressivement impayable.

De plus en plus de nouveaux groupes « découvrent » donc ou s'installent dans la commune : classe moyenne, touristes, peut-être à terme des hommes d'affaires. Hans Vandecandelaere évoque donc des questions qui vont se poser à terme : *« comment les commerçants maghrébins vont-ils s'adapter à ces nouveaux groupes de consommateurs et diversifier leur commerce ? »* Mais également des questions plus sociétales : *« quel impact y aura-t-il à se montrer ouvertement homosexuel dans la rue, ce qui est problématique aujourd'hui ? Quel impact aussi pour les femmes dans l'espace public ? »* Les nouvelles migrations, provenant principalement des pays de l'Est et d'Afrique noire, peuvent aussi changer la donne d'un quartier perçu pour l'instant comme presque uniquement peuplé de « Marocains ». Car l'image du « Molenbeek, Marrakech de Bruxelles » est à interroger : *« Il faut arrêter de faire des "Marocains" un bloc monolithique »*. Car, outre les nouveaux habitants déjà cités qui bousculent la démographie du quartier, *« si les Maghrébins restent certes majoritaires, ils sont loin de constituer un tout homogène.* Ainsi, *« de 1re, 2e ou 3e* générations, *avec ou sans papiers, arrivés récemment du Maroc, d'Algérie ou nés ici, ou encore d'origine marocains mais provenant d'autre pays d'Europe comme les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie, si l'on rentre dans le détail, on s'aperçoit qu'il est en réalité fractionné en multiples sous-groupes qui ont chacun leurs propres pratiques, leurs propres discours et qui ne vivent pas les mêmes réalités. »*

UN VILLAGE EN ÉVOLUTION

Molenbeek n'est pas comme on l'entend souvent un ghetto où les habitants ne sortiraient jamais de leur quartier : *« Un ghetto non. Un côté village oui. Si les personnes plus âgées sont peut-être plus ancrées dans ce village, les Marocains récemment venu d'Espagne par exemple, eux se sentent très peu reliés au quartier. Ils ne vont pas du tout avoir de discours type "notre quartier". Pour se former, les jeunes sont bien obligés de sortir d'une commune qui n'a qu'une seule école secondaire et aucune université. Et même parmi les jeunes disons "problématique", ceux qui trainent dans la rue et qui s'identifient fortement avec le quartier type "Molem, c'est à nous", leur mobilité est bien plus large et suit toute la zone du canal : ils se déplacent à Schaerbeek ou à Anderlecht. »* Le côté village se retrouve aussi dans un certain nombre de *« règles qui sont dictées par la religion et la culture. Par exemple, les femmes marocaines musulmanes ne vont pas fumer dans le quartier. Elles vont le faire au centre-ville de Bruxelles, mais pas dans un salon de thé à Molenbeek. Même si d'autres luttent pour ça, je connais des musulmanes très impliquées associativement qui pratiquent l'envahissement*

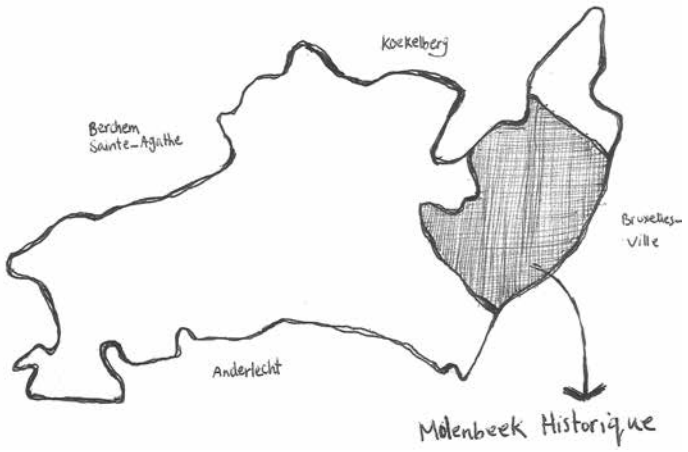

« Depuis près de 10 ans, on voit le centre de Bruxelles avancer vers l'Ouest. Il englobera à terme le Vieux Molenbeek. La zone du canal n'est plus la frontière mentale absolue qu'elle a pu être ! »

des salons de thé pour y imposer plus de mixité. » Et lorsqu'on lui parle de la sortie du correspondant de *Libération* Jean Quatremer sur Molenbeek comme étant « l'Arabie Saoudite » et où la plupart des femmes seraient voilées, Hans rétorque : « *Que cette personne vienne juste voir les choses sur place ! Rien que le voile, not an issue* [pas un problème ndlr], *le nombre de fois qu'on voit des copines ensemble, certaines portant le voile, d'autres pas ! On doit être dans le 50/50 entre femmes musulmanes voilées et non voilées, à part peut-être le marché du jeudi où là elles sont à 90 % voilées, ce qui s'explique peut-être par le fait que ce sont surtout des femmes âgées, d'une génération plus traditionaliste, qui vont faire le marché.* »

Ceci étant, Molenbeek reste une zone urbaine où l'islam est très fortement présent : « *Le Vieux Molenbeek est plutôt un quartier conservateur au niveau éthique où il y a de fortes chances qu'on soit contre l'avortement, l'euthanasie, le sexe avant le mariage, etc. Il ne faut pas juger et condamner, mais prendre ce conservatisme comme un point de départ, voir les dynamiques à l'œuvre et les évolutions possibles tout en sachant qu'on ne peut pas espérer que tout le monde s'émancipe à un rythme unique et uniforme imposé par une société large. Il faut aller pas à pas.* » Et de pointer par exemple le fait de mettre des hommes et des femmes ensemble pour voir un spectacle préparé par des femmes du quartier, inimaginable il y a 10 ans et qui devient possible aujourd'hui. Ou une mixité apparemment de mieux en mieux acceptée dans les ateliers artistiques alors qu'elle était compliquée à réaliser il y a quelques années. Rien n'est figé donc, il est nécessaire de porter un regard dynamique sur la situation et de mesurer le chemin parcouru. « *Même s'il ne faut pas négliger non plus le fait qu'il y a aussi en parallèle un mouvement vers de nouvelles formes de conservatismes et vers une ultraorthodoxie. Il y a les deux en même temps.* »

MOLENBEEK FACE AU MIROIR MÉDIATIQUE

Face à l'image d'un Molenbeek coupe-gorge souvent décrit médiatiquement, Hans indique que « dans le *Vieux Molenbeek, si l'on croit les chiffres de la police, la criminalité est en baisse. Molenbeek n'est plus le far-west qu'elle a pu être. Je pense qu'il faut faire une distinction entre la criminalité réelle et la perception émotionnelle de la sécurité.* » Par rapport à ce dernier point, il reste des défis : « *Le deal reste encore trop visible à mon sens. La lutte contre l'insalubrité doit être menée de manière encore plus ambitieuse, tout comme celle contre le harcèlement de rue des femmes.* » Un harcèlement qui touche d'ailleurs aussi des femmes voilées. « *Il y a tout un boulot à faire à ce niveau. Mais il n'y a sûrement pas de "no-go zones", c'est-à-dire de zones où la police ne pourrait pas rentrer.* »

Souvent mise en avant, la situation catastrophique de l'emploi (très préoccupante avec 30 % de chômage et un taux qui dépasse les 40 % pour les moins de 25 ans) ne doit pas non plus masquer d'autres dynamiques en cours : « *Molenbeek n'est pas que pauvreté et chômage. N'oublions pas qu'il y a 70 % des actifs qui travaillent et produisent des richesses. Richesse culturelle du secteur associatif, mais aussi production économique des start-ups attirées par les loyers modérés, des commerçants, des entrepreneurs d'import-export tout à fait mondialisé qui passent leur temps à voyager. Il y a près de 400 entrepreneurs rien que dans ce tout petit quartier.* »

Par rapport à l'image d'un Molenbeek soutenant terrorisme et djihadisme, Hans rappelle que s'il existe, dans le cadre de réseaux criminels, un groupe infime à l'échelle de la commune qui s'entraide et peut bénéficier de l'appui d'un cercle de proches, on est loin de l'omerta supposée et du soutien généralisé de tout un quartier ou de toute une communauté devenue au contraire très consciente des dangers de la radicalisation. Si les premiers partis en Syrie au début de la guerre civile ont pu passer un temps pour des héros allant combattre « Bachar le boucher », à une époque où personne ne faisait rien contre lui, les images de décapitation de Daesh et les attentats de Paris et Bruxelles ont fini par discréditer totalement les djihadistes au sein du quartier. « *Ils sont unanimement condamnés. Chez les jeunes, le 22 mars, c'était le choc total, ils espéraient même que les auteurs n'étaient pas arabes, car ça allait forcément leur retomber dessus. Et lorsque Jan Jambon a déclaré que des gens avaient dansé pour fêter les attentats, ça a offusqué beaucoup de monde ici, qui était tout autant marqué que le reste de la Belgique par les évènements. Il ne faut pas oublier que Loubna Lafquiri, qui habitait Molenbeek, a laissé la vie à Maelbeek.* »

In Molenbeek,
Hans Vandecandelaere
Epo, 2015

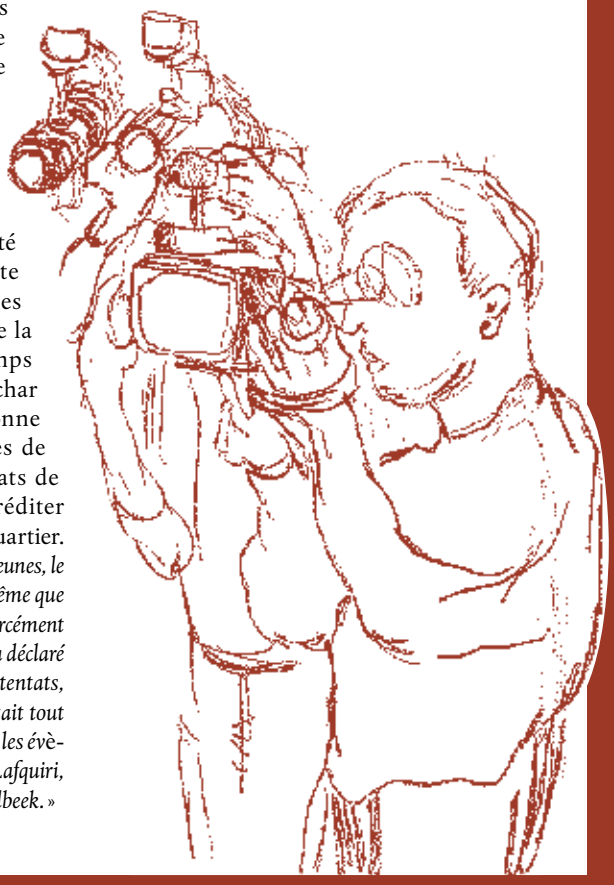

ACCOMPAGNER LES FEMMES DANS L'ÉMANCIPATION

La Maison des Femmes existe depuis 16 ans et propose aux femmes de Molenbeek de suivre des cours d'alphabétisation, de français ou d'arabe, de participer à des activités culturelles et sportives, de bénéficier d'une aide sociale, de coaching, d'un espace de convivialité et de discussion. Elles sont près de 400 à fréquenter la Maison qui s'inscrit dans une perspective féministe et laïque. Rencontre avec Noura Amer qui coordonne ce projet qui donne aux femmes les moyens de sortir de leur quotidien et de se prendre en main.

Propos recueillis par Sabine Beaucamp

Que propose la Maison des femmes ?

Nous essayons de proposer un service le plus complet possible. Notamment des cours de français qui sont souvent la porte d'entrée au reste de nos activités. Les femmes peuvent avoir accès, si elles en expriment le besoin, au service d'une assistante sociale. Moi-même je suis psychologue et continue à suivre quelques dossiers. Nous avons aussi engagé une conseillère en recherche d'emplois et de formations. Une coach bénévole travaille avec des classes sur l'affirmation de soi. Nous proposons des activités sportives, des activités socioculturelles. Nous avons opté pour une offre globale. Certaines femmes vivent des situations pénibles et précaires. Elles ne peuvent s'en sortir seules car la non maîtrise de la langue reste un frein. De même elles ne connaissent pas assez de réseaux ou la législation administrative. C'est vraiment essentiel pour elles de bénéficier d'un service qui les prennent en charge globalement et qui les accompagnent vers d'autres services plus spécialisés quand il le faut.

Les femmes sont capables d'apprendre, capables de changer aussi. Il ne faut pas se contenter de dire : *« c'est leur culture, laissons-les »*, c'est là un manque de respect. Nous sommes tous pareils, nous avons tous des potentiels et nous voulons vivre mieux. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille transformer ou adopter telle ou telle autre culture, il n'existe pas de hiérarchie dans les cultures. Mais nous devons croire en elles. Les femmes subissent de nombreuses pressions sociales, des problèmes conjugaux, elles sont souvent discriminées depuis leur plus jeune âge. Si à un certain moment de leur vie elles décident de s'en sortir, il faut leur donner les moyens d'y arriver comme l'indépendance financière et la connaissance de la langue. Il faut continuer à avoir des espaces pour elles. Et pas seulement des moments de détente et de convivialité. Elles sont en demande de bien d'autres choses et, parfois, elles s'étonnent elles-mêmes de ce qu'elles peuvent faire ou réaliser.

Que pensent les hommes, notamment les hommes « religieux » des femmes qui fréquentent vos activités ?

Les cours de français sont un premier pas vers nos activités. Les hommes ne refusent pas cela, sauf certains mais c'est rare. C'est vrai que certaines femmes ont dû parfois mentir pour pouvoir venir ici. Pour certaines d'entre elles, participer à des activités à l'extérieur posaient problème. C'est assez rare, mais c'est arrivé. Pour la majorité de ces femmes, le fait d'être un lieu presque exclusivement féminin rassure leur famille. Mais la Maison des femmes ne cache pas son objectif premier : l'émancipation des femmes. Les hommes savent que c'est une association qui soutient les femmes et les aide dans leur démarche d'indépendance.

Souhaitez-vous revenir davantage sur un terrain plus culturel que cultuel ?

Nous sommes un service public et laïc. Le cultuel est exprimé individuellement par les appartenances de l'une ou de l'autre, mais nous n'abordons pas cette question au sein de la Maison des femmes. Par exemple, nous avons mis sur pied depuis deux ans des cours d'arabe. Apprendre l'arabe comme langue et s'ouvrir au monde arabe culturel avec ses différences, avec ses richesses, avec sa modernité nous semblent importants et les femmes sont ravies d'avoir ces cours qui ne désemplissent pas. Mais nous avons spécifié d'entrée de jeu que c'était à condition que ce soit un cours de langue pour s'ouvrir à la culture, et non un apprentissage de la religion. Il y a des femmes arabes qui sont chrétiennes, juives ou athées : l'arabe n'est donc pas une langue religieuse. Il existe assez d'offres à l'extérieur pour le cultuel, il faut beaucoup plus mettre l'accent sur ce qui est culturel. Dans les objectifs que nous poursuivons en cohésion sociale, nous organisons de nombreuses sorties culturelles intégrées dans nos programmes de cours : théâtre, cinéma, festivals...

Dans les groupes de femmes qui fréquentent nos classes, nous avons parfois une ou deux femmes radicales qui « dictent leur loi » et disent aux autres femmes que les sorties cinéma ou théâtre sont interdites. Elles peuvent influencer les autres participantes si l'animatrice n'est pas en capacité de les remettre à leur place très rapidement. Parfois, nous rencontrons des réticences dans le groupe. Des femmes craignent que leur mari ou leurs frères les croisent lors de leur sortie culturelle. C'est pourquoi nous travaillons fortement toutes ces questions-là avec les femmes. Il ne faut pas hésiter à parler religion pour la décortiquer, non pas pour l'apprendre, mais pour acquérir l'esprit critique. Pour qu'elles ne croient pas tout ce qu'elles entendent et pour qu'elles fassent confiance à leur propre intelligence.

Nous allons inviter prochainement Asmae Lamrabet, une féministe musulmane très connue au Maroc, qui a une lecture vraiment révolutionnaire et féministe de la religion. Je pense que c'est important de former les formatrices/teurs à cette approche pour leur donner des arguments, pour pouvoir contrer et déconstruire une pensée religieuse tellement hiérarchisée. Il est important qu'elle rencontre les femmes de Molenbeek afin qu'elles lui posent des questions, qu'elles échangent avec elle.

IMMIGRATION, JE T'AIME MOI NON PLUS ?

Les migrations, en Belgique ou ailleurs, ont toujours existé, et pourtant, force est de constater qu'elles suscitent encore crispations, craintes et fantasmes. En se penchant un peu sur l'histoire de l'immigration en Belgique, on constate qu'elle est tantôt suscitée, voire organisée, par l'État et tantôt contrôlée, voire criminalisée, par ce dernier. De plus, ce retour en arrière met en évidence le lien fort entre sa popularité (ou plutôt son impopularité) et le contexte socio-économique. Retracer un fil historique et décoder les enjeux politiques de l'immigration est, hélas, un travail encore nécessaire afin de déconstruire les discours haineux dont les immigrés sont victimes.

Par Sarah de Liamchine

En 2016, la Belgique fête les 70 ans de l'immigration italienne. Parmi les images diffusées par les médias, celles d'affiches de l'époque indiquant « ni chiens, ni Italiens » apposées sur certains commerces ou sur des habitations à louer. Elles choquent les citoyens, mettent mal à l'aise les plus anciens d'entres nous, rappellent qu'on est toujours l'étranger de quelqu'un et remettent en perspective le racisme décomplexé dont sont victimes les immigrés d'aujourd'hui. À l'époque, l'État joue un rôle important dans cette discrimination anti-italienne, et peut-être n'est-il pas totalement étranger à celle subie par d'autres aujourd'hui.

En effet, à leur arrivée après la Seconde Guerre mondiale, les Italiens sont parqués dans d'anciens camps de prisonniers, l'État n'a pas veillé à leur fournir des habitations et ne semblent pas pressés de le faire. Les conditions de travail qui sont les leurs sont exécrables et parfois même mortelles[1]. En n'accordant pas à tous les citoyens résidants et travaillant sur son territoire des conditions de vie digne, l'État justifie *de facto* l'existence de « citoyens de seconde zone », et dans ce cas précis les travailleurs immigrés sont visés. L'absence de politiques d'inclusion[2] réelles par les autorités compétentes est à l'origine de nombreuses crispations entre les immigrés et les autochtones et malheureusement, les premières politiques d'intégration à l'échelle nationale datent de 1986, soit près de 40 ans après les premières vagues d'immigrations italiennes.

Dans les années 50 comme aujourd'hui, les mêmes griefs sont adressés aux populations immigrées. Déjà à l'époque les concentrations d'allochtones dans certains quartiers génèrent sentiment d'insécurité et stigmatisation des habitants. La récurrence de ces attaques à travers le temps amène un constat : l'incapacité de l'État à mettre en place des politiques d'inclusion efficaces de manière directe via une politique d'accueil active ou de manière indirecte via le tissu associatif.

LE MYTHE DU BON IMMIGRÉ

Aujourd'hui, force est de constater que la dimension culturelle, voire religieuse, de l'immigration est sans doute celle qui suscite le plus de débats. Les discours racistes et xénophobes, largement véhiculés par une certaine classe politique et les médias, insistent sur l'impossible construction d'une société avec les populations issues des pays arabes. Alors qu'à l'époque des Italiens, des Grecs ou des Polonais, l'argument culturel était déjà pointé dans les discours racistes d'extrême droite comme barrière infranchissable à toute inclusion, les discriminés d'hier sont aujourd'hui pris en exemple comme étant de « bons immigrés », jugés suffisamment proches de nous que pour s'intégrer « correctement ».

Premièrement, il est important de préciser que les premiers immigrés d'origine arabe arrivèrent peu après les Italiens. On fêtait il y a deux ans les 50 ans de l'immigration marocaine. Deux générations plus tard, comment dire encore qu'une population qui a travaillé et travaille encore dans notre pays, qui scolarise ses enfants et qui accède au droit de vote sous certaines conditions, est incapable de s'intégrer car sa culture ou sa religion est trop éloignée de celle des Belges ?

Deuxièmement, et ce point rejoint le premier, une partie de cette population étrangère ne l'est plus, elle a acquis la nationalité belge, cette culture qui est la nôtre est donc aussi la leur. Une société démocratique n'est jamais homogène, elle ne possède pas une culture unique et est par essence toujours en conflit. Elle est le fruit de ce conflit culturel et social permanent.

> ***« Quel est le rôle de l'État dans l'inclusion des immigrés en Belgique et pourquoi mêmes phénomènes et discours racistes se répètent-ils sans que nous puissions apprendre du passé ? »***

Enfin et troisièmement, ces attaques identitaires perpétuelles sont la cause d'une crispation réciproque aux conséquences bien plus dangereuses que l'immigration elle-même pourrait l'être. D'une part, elles fondent et justifient des discriminations systématiques envers ces populations étrangères qui expliquent aujourd'hui qu'un secrétaire d'État[3] puisse, à de multiples reprises, tenir des propos racistes et discriminants sans qu'il soit démis de ses fonctions. D'autre

Tous droits réservés

part, ce racisme perpétuel provoque chez les populations visées un repli identitaire, culturel et religieux, un besoin de retrouver des repères autres que ceux proposés par une société qui ne les reconnaît en rien et qui les discriminent pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font ou ne font pas.

Quel est le rôle de l'État dans l'inclusion des immigrés en Belgique et pourquoi mêmes phénomènes et discours racistes se répètent-ils sans que nous puissions apprendre du passé ? Pourquoi l'immigration est-elle souvent perçue comme un problème alors que par ailleurs, selon de nombreuses études, elle crée plutôt de la richesse dans notre pays ?[4]

L'IMMIGRATION UTILE A L'ÉTAT

La relation des autorités publiques belges avec l'immigration pourrait être qualifiée d'utilitariste : si elle comble un besoin de la société alors l'État autorise voire encourage l'immigration, par contre en cas de crise économique ou sociale, il durcit les règles d'accès au territoire.

Pour l'État, l'immigration est un outil d'ajustement du marché de l'emploi. Après la Première et la Seconde Guerre mondiale, il adopte des politiques migratoires permissives voir incitatives. Après la Première Guerre, le bilan humain très lourd met en péril le fonctionnement de l'industrie, l'État autorise alors le recrutement de travailleurs à l'étranger. Après la Seconde Guerre, c'est la pénurie de travailleurs dans les mines de charbon qui poussera l'État à signer de véritables protocoles commerciaux avec plusieurs pays méditerranéens afin qu'ils fournissent plusieurs milliers de travailleurs à la Belgique.

À l'inverse, dès que la situation économique se dégrade, l'État renforce ses frontières et pousse les étrangers à rentrer dans leur pays d'origine. C'est notamment le cas pendant la crise économique des années 30 où il instaure de nouvelles règles d'immigration plus strictes. À la fin des années 60, plongé à nouveau dans une récession, l'État revoit à nouveau ses politiques migratoires afin de limiter, voire d'interdire, l'arrivée de nouveaux travailleurs immigrés. Parmi ces mesures, l'expulsion des étrangers chômeurs est certainement la plus discriminatoire. Elle sera heureusement abandonnée suite aux pressions des syndicats. Ces durcissements aboutissent en 1974 à la limitation des migrations liées au travail aux seuls travailleurs disposant de qualification non disponibles dans le pays.

Après cette date, trois types d'immigration seront encore autorisés : les immigrés européens, les réfugiés qui répondent aux critères de la convention de Genève et enfin les familles des travailleurs étrangers qui entrent dans le système du rapprochement familial. Ce dernier système répond à la deuxième utilité de l'immigration pour la Belgique : la relance démographique. En effet, le regroupement familial est une mesure préconisée par les démographes et les économistes pour inverser la courbe démographique dès les années 50. Ce rapprochement est aussi une garantie demandée par les patrons qui craignent le retour des travailleurs immigrés dont ils ont besoin pour faire fonctionner leurs usines. Comme pour le marché de l'emploi, l'État met en place des politiques incitatives : en 1965, à condition d'avoir trois enfants mineurs, les familles d'immigrés peuvent se faire rembourser la moitié du prix de leur voyage .

Ces changements successifs de législation, ces périodes permissives qui succèdent à des mesures discriminatoires pointent une politique migratoire conjoncturelle basée sur une vision de l'immigration comme un phénomène transitoire. Or, malgré les règles plus strictes, l'immigration n'a jamais cessé et beaucoup d'immigrés se sont installés durablement en Belgique. De plus, cette non-politique de l'accueil des immigrés a provoqué une augmentation des *sans-papiers* dont la situation est très souvent précaire. La création en 1993 des centres fermés, véritables prisons pour immigrés, est un triste symbole de la criminalisation des immigrés.

L'IMMIGRATION COMME OPPORTUNITÉ

Et finalement, n'est-ce pas là le nœud du problème ? À partir du moment où l'immigration est perçue et vécue négativement par l'État, comment demander aux citoyens d'adopter une vision positive de celle-ci ? En appréhendant la migration comme un phénomène humain et non uniquement comme une donnée macroéconomique, ne serait-on pas en droit de réclamer que l'État donne aux immigrés une place égale à celles des autres citoyens ? Changer de paradigme est peut-être la clé qui permettrait aux autorités publiques de réfléchir à des politiques pour accompagner l'inclusion voire la co-inclusion de toutes les populations qui résident sur le territoire belge, les immigrés comme les autochtones qui les accueillent. Ainsi, les expressions de haine et de stigmatisation actuelles à l'égard des immigrés d'origine arabe pourraient, à la manière de ces affichettes anti-italiennes devenues gênantes aujourd'hui, à l'avenir n'être plus qu'un mauvais souvenir.

1. Pour rappel, en 1956, la catastrophe du Bois du Cazier causa la mort de 262 mineurs donc 136 ressortissants italiens.
2. Le choix du terme « inclusion » est volontaire, le terme « intégration » est aujourd'hui largement critiqué en raison de sa dimension unilatérale et de son injonction d'adaptation à tout prix.
3. C. Crespo, « Raciste, la N-VA ? » *in Politique* [en ligne : *www.politique.eu.org/spip.php?article3191*]
4. « 10 préjugés sur les migrants » *in Amnesty*, [en ligne : *www.amnesty.be/decouvrir-nos-campagnes/migrants-et-refugies/10-prejuges-sur-les-migrants/prejuges*
5. M. Martiniello et A. Rea, *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Fédération Wallonie/Bruxelles, 2012, p.15

L'AGENT 007 EST APPELÉ À LA RESCOUSSE !

Par Denis Dargent

Il n'y a rien de honteux à afficher sa jamesbondophilie. Pour beaucoup d'entre nous, mâles hétérosexuels d'un âge certain, James Bond c'est un peu l'homme idéal : courageux quand la situation l'impose, distingué même dans l'effort, adepte des libations et des belles choses, dénudées de préférence. Ce qui n'en fait pas un misogyne pour autant comme d'aucuns, les excessifs habituels, le prétendent. Il faudrait pour cela que le commander Bond détestât les femmes. Or il n'en est rien ! Il les aime terriblement ! Un peu comme on aime les coupés sport, certes, mais l'homme à ses faiblesses. Son mariage éphémère avec Teresa Di Vicenzo/Draco, assassinée une demi-heure après les noces, l'a empli à tout jamais d'amertume. Bond reste avant tout un solitaire, tatillon et un peu « vieille fille ».

Mais revenons à l'action. Après 12 romans et deux recueils de nouvelles, signés Ian Fleming (entre 1952 et 1964), après 24 longs-métrages, de *Dr No* (1962) à *Spectre* (2015), après une quantité invraisemblable d'ouvrages, films « inspirés de », pastiches, documentaires, études, etc. que reste-t-il à écrire sur le plus célèbre des agents secrets ? Pas grand-chose. On en oublierait presque qu'il s'agit d'un personnage de fiction. Et c'est peut-être là que réside la clef de son succès au fil des décennies. Bond fait partie des meubles depuis le début des années 60. Malgré ses multiples avatars, il reste le témoin privilégié d'un monde nouveau, issu de la Seconde Guerre mondiale. Ses concepteurs, écrivains, réalisateurs et scénaristes, ont respecté à la lettre l'idée première de Fleming qui s'astreignit toujours à faire de son personnage le reflet fidèle de son époque. Contre vents et marées, 007 incarne le défenseur du vieil Occident blanc – petit blanc même –, héritier du fardeau de l'homme de même couleur, n'obéissant *in fine* qu'aux ordres de Sa Très Gracieuse Majesté. Rien de politiquement correct. *« Ni saint ni monstre »* (dixit Fleming, encore lui). On se plaît à trouver en James Bond l'homme de toutes les situations, l'ultime rempart contre toutes les formes de terrorisme : privé, confessionnel ou étatique. Bond n'est après tout qu'un fonctionnaire (attaché au MI6) auquel on confie des missions délicates et dangereuses. Missions dont il s'acquitte avec brio, évitant aux populations du monde libre de vivre en permanence dans l'angoisse et la peur. 007 est un gardien de la paix. C'est son côté rassurant.

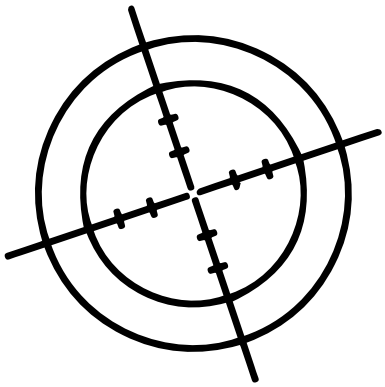

Dès les années 60, les écrivains de science-fiction avaient prévu le grand bordel géopolitique et culturel dans lequel nous pataugeons aujourd'hui. Mais aucun d'entre eux n'avait imaginé un instant accumuler un tel nombre de psychopathes au pouvoir dans un seul roman ! La ficelle eût été trop grosse pour être plausible (ce constat vaut aussi pour le rayon espionnage). Nous devons donc déplorer qu'en ce début de 21e siècle, la réalité a bel et bien dépassé la fiction. Et James Bond, rappelons-le, n'existe pas vraiment…

ENTRE LE MARTEAU ET LA PLUME

Depuis plusieurs mois, une certaine fatigue se fait sentir au sein du réseau des écrivain-e-s publics de Liège. Des écrivain-e-s publics rapportent en effet avec lassitude que leur permanence leur semble devenir le lieu quasi-exclusif d'un accompagnement aux personnes hors emploi. L'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation y occupe, en particulier, une place de plus en plus grande, plaçant les écrivain-e-s publics entre le marteau et la plume, entre exigences institutionnelles et soutien à l'émancipation.

Par Cécile Mantello* & les écrivain-e-s publics de Liège

D'année en année, le nombre de courriers écrits par des écrivain-e-s publics a singulièrement augmenté. Dans le réseau de Liège (province de Liège, Namur et Luxembourg), plusieurs milliers de courriers ont ainsi été rédigés sur l'année 2015. Un rythme qui ne faiblit pas et qui s'explique par le fait que le service est de mieux en mieux connu par les administrations et organisations diverses, qui y envoient régulièrement des personnes, par l'augmentation du nombre de permanences, et par le fait que de plus en plus de personnes ressentent le besoin d'y faire appel.

Pour cette même année 2015, d'après les statistiques recueillies auprès de 40 permanences, les CV et lettres de motivation ont constitué 60 % des travaux d'écriture réalisés. Ce chiffre est d'autant plus frappant si on le met en perspective avec les données recueillies les années précédentes : 20 % en 2010, 40 % en 2013, 47 % en 2014… La part que cela représente n'a pas cessé d'augmenter depuis 2007 (date de la première collecte de statistiques).

Sans que les écrivain-e-s publics ne remettent en question la nécessité d'apporter un accompagnement lié à la recherche d'un emploi, ce sont plutôt les conséquences sur leur travail qui les interpelle. Plusieurs se plaignent de devoir choisir entre limiter le nombre de personnes reçues, et les accueillir toutes au risque de faire du CV « à la chaîne »…

De plus, des écrivain-e-s ont rapporté que des conseiller-e-s du Forem leur retournaient parfois leurs CV « corrigés » selon les normes de l'institution. Cette pratique n'est pas rare, et vient sans doute d'une méconnaissance du rôle et du principe d'indépendance des écrivain-e-s publics, ainsi que d'un manque de temps des salarié-e-s du Forem qui préfèrent renvoyer à d'autres ce travail perçu comme basique. Il est souvent difficile de refuser de répondre à ces demandes. Comme le souligne une écrivaine publique, *« si nous ne faisons pas le job, qui le fera? Peut-être personne. Et ces gens déjà un peu fragiles par rapport à la demande appuyée de postuler vont être encore retardés, voire sanctionnés »*. Une situation d'autant plus absurde que certaines personnes tenant des permanences sont elles-mêmes demandeuses d'emploi, et donc tenues de prouver à leur propre conseiller-e qu'elles recherchent activement du travail – être bénévole étant souvent considéré par le Forem comme un obstacle à l'employabilité ![1]

RÉPERCUSSIONS DE « L'ACTIVATION » DES PERSONNES HORS EMPLOI

Ces situations, au-delà de la détresse qu'elles mettent en lumière, nous amènent à nous interroger quant à l'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi dans le contexte d'un accroissement des pressions à leur encontre. En effet, les vingt dernières années ont connu une transformation progressive des pratiques du Forem, et notamment de leur rôle dans l'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi. Depuis 2004, différents accords et décrets ont renforcé « l'accompagnement et le suivi actifs » des personnes au chômage, notamment en intensifiant la fréquence de leurs convocations et en dotant chacun-e d'un-e conseiller-e référent-e, avec qui est établi un plan d'accompagnement individualisé. Ces mesures « d'accompagnement » se retrouvent cependant mêlées, dans le discours public et les décisions politiques prises, à des menaces de sanctions de plus en plus strictes. Le plan d'accompagnement individualisé peut par exemple leur servir de justification : en cas de non-respect, les personnes au chômage peuvent voir leurs allocations diminuer, être suspendues, voire être retirées. Un mélange des genres qui s'accentue en 2016 avec le transfert au Forem des compétences de contrôle et de décision de sanction, auparavant dévolues à l'Onem (qui reste en charge d'appliquer les sanctions).

Dans ce nouveau paradigme de « l'activation » des personnes hors emploi, l'obligation de fournir des preuves de recherche d'emploi n'a pas seulement des conséquences pour les personnes elles-mêmes et pour leurs conseiller-e-s du Forem, mais aussi pour de nombreux acteurs et actrices du secteur associatif, salarié-e-s ou bénévoles. En effet, bien que le Forem soit essentiellement en charge de cet accompagnement, nombre d'associations jouent également un rôle important à cet égard, notamment les EFT (Entreprises de Formation par le Travail) et les OISP (Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle). En 2015, un article paru dans le *Journal de l'Alpha*[2] soulignait déjà l'impact des politiques d'activation sur le public s'inscrivant aux formations d'alphabétisation de l'asbl Lire et Écrire : *« certains demandeurs d'emploi s'inscrivent dans un centre de formation tel que Lire et Ecrire, ''envoyés'' par leur conseiller pour apprendre à rédiger leur curriculum vitae »*. Une vision à court terme qui s'accommode mal des objectifs des mouvements d'éducation permanente.

L'accompagnement d'une personne hors emploi se décline en différentes étapes : l'orientation professionnelle, la formation, et l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Depuis la suppression des conseiller-e-s en recherche emploi au sein du Forem, son site officiel renvoie cette dernière tâche au Carrefour Emploi Formation Orientation et aux Maisons de l'Emploi ; mais il s'agit d'une mise à disposition de matériel informatique (PC, imprimante) et de fardes d'exemples de CV et de lettres, plutôt que d'une aide personnalisée pour

* Cécile Mantello est écrivaine publique et travaille à PAC-Liège sur le projet Espace Écrivain Public

le fond et la forme. Les personnes les plus précarisées, qui ne savent pas écrire, ou qui ne savent pas utiliser un traitement de texte, se retrouvent démunies... et sont alors renvoyées vers des OISP ou des bénévoles comme les écrivain-e-s publics. En ce sens, on se retrouve face à un « écrémage » des personnes hors emploi : en Belgique comme dans d'autres pays d'Europe, la pression mise sur les administrations étatiques et sur leurs partenaires quant aux résultats de la lutte contre le chômage peut avoir pour effet d'exclure de l'accompagnement les personnes les moins bien outillées pour trouver un emploi, privilégiant l'aide aux personnes les plus susceptibles de retrouver un poste rapidement.

POUR QUI ÉCRIVENT LES ÉCRIVAINS PUBLICS ?

Les écrivain-e-s publics du réseau liégeois, après de nombreuses discussions, ont souhaité rédiger un courrier pour alerter le Forem sur leur sentiment de malaise, voire d'instrumentalisation. Ce courrier a été transmis en mai 2016 à différents responsables de l'institution, et a donné lieu à une réunion exceptionnelle en juin. Plusieurs pistes ont été abordées pour la suite, notamment la création d'un statut spécial des écrivain-e-s publics exerçant dans le cadre des Maisons de l'Emploi ou des Relais Emploi. Des responsables du Forem ont également exprimé leur étonnement et leur malaise d'apprendre que les écrivain-e-s étaient parfois sollicités pour retaper des CV « corrigés » par des conseiller-e-s. Il semble pourtant logique que les exigences de résultats mises sur ces dernier-e-s se répercutent sur d'autres personnes, perçues comme ayant le temps de faire des tâches répétitives et chronophages...

Ces propositions ne répondent cependant pas à toutes les questions que se posent les écrivain-e-s du réseau : comment se positionner en tant qu'actrices, acteurs d'éducation permanente, engagé-e avec une personne, écoutant sa demande personnelle, quand une partie de celles qui viennent en permanence se trouvent dans une situation de pression telle que leur demande la plus immédiate est simplement, comme cela nous a été exprimé, *« qu'on fasse ces CV pour le Forem »* ? Avec pour corollaire une forme de désinvestissement dans cette tâche : la lettre de motivation et le CV, dont la rédaction devrait permettre de valoriser parcours professionnel et compétences, deviennent des produits impersonnels, dont le but n'est plus de refléter la personne mais de passer le filtre de l'institution : *« vous faites comme vous pensez que c'est mieux Madame, c'est vous qui savez après tout ! »* nous dit-on. Dans la permanence, l'absurdité ressentie par les personnes s'exprime discrètement, par un sourire biaisé ou une remarque lasse : *« il me faut un CV, mais qu'est-ce que je peux bien y mettre, je n'ai pas travaillé depuis près de trente ans ! » ; « je dois faire un CV et une lettre de motivation mais pourquoi ? Je ne sais ni lire ni écrire… »*. Ces personnes ne sont pas dupes, mais savent ne pas être en position de négocier. Et les écrivain-e-s publics se retrouvent pris en tenaille entre leur volonté de chercher avec la personne une voix qui lui soit propre, et le respect de sa demande immédiate, en réalité plus révélatrice des besoins de l'institution que des siens : favoriser le quantifiable en matière de recherche d'emploi (nombre de CV, nombre de lettres…) au détriment de stratégies plus lentes peut-être, mais qui pourraient payer sur le long terme – en matière d'emploi comme d'émancipation personnelle.

Retrouvez cet article dans une version étendue sur www.agirparlaculture.be

1. Certaines permanences se trouvent néanmoins dans une situation particulière en ce qu'elles se tiennent dans des Maisons de l'Emploi ou des Relais Emploi. Le rapport entre ces écrivain-e-s publics et le Forem (et l'indépendance des premiers vis-à-vis des travailleuses et travailleurs du second) est donc parfois plus difficile à affirmer, même si rien ne la remet en cause sur le papier.
2. P. Gillard et A. Godenir, « Politiques d'activation : impact sur la demande de formations et dérives », *Journal de l'Alpha n°198*, 2015, en ligne : [*www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ja198_p82_gillard_godenir.pdf*]

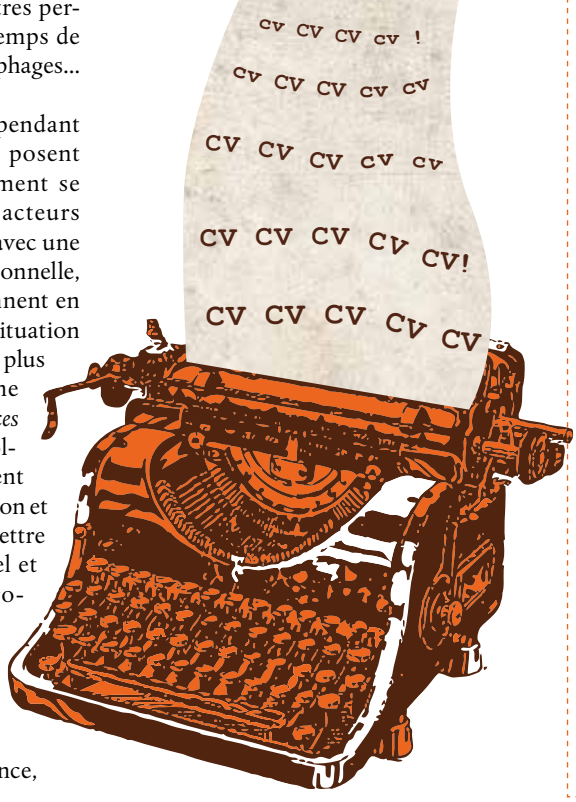

LE PROJET ÉCRIVAIN PUBLIC

Le projet Écrivain Public s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente. En Fédération Wallonie-Bruxelles, il est coordonné par Présence et Action culturelles (PAC). Développé à Liège depuis la fin des années 1990, il s'est progressivement étendu à l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme le rappelle la Charte que les écrivain-e-s publics sont amenés à signer lors de la formation que coordonne PAC, il s'agit d'offrir un accompagnement aux personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec l'écrit dans le cadre de permanences confidentielles et gratuites, tenues par des bénévoles. Les personnes concernées ne sont pas nécessairement analphabètes ou illettrées : aujourd'hui, des associations comme Lire et Écrire estiment qu'environ 10 % de la population de Wallonie-Bruxelles rencontre des difficultés pour lire ou écrire. Le soutien offert se veut généraliste et ponctuel : les écrivain-e-s publics renvoient alors aux services compétents toute demande nécessitant un suivi.

Infos :
www.espace-ecrivain-public.be

« CULTURE PARTICIPATIVE » : LES HABITS NEUFS DE LA DOMINATION ?

Depuis 20 ou 30 ans, on voit fleurir des activités de « médiation », de « conciliation » ou de « facilitation », de même que des « conférences de consensus », des « forums hybrides » ou des « ateliers citoyens » – les dénominations ne manquent pas… S'agit-il de voies vers une nouvelle démocratie, réinventée, ou d'une simple manière, comme l'indique le sociologue Jacques Faget, *« d'habiller d'un voile démocratique les mécanismes de pouvoir »* ? La question vaut la peine d'être posée, tant il est vrai que les citoyens critiques se trouvent le plus souvent sommés soit de participer, soit de se taire…

Par Jean-François Pontégnie

Si la médiation fut *« initialement pensée comme une contre-culture face à des pouvoirs institutionnels coercitifs et violents »*[1], ses derniers avatars sont le fruit de l'évolution socioéconomique récente. L'avènement du néolibéralisme a été marqué par un recul général de la place de l'État dans le jeu social et par une osmose croissante entre les secteurs public et privé. Ces mutations de l'ère postmoderne[2] sont marquées par une crise majeure des régulations traditionnelles : politiques, institutionnelles, juridiques, sociales… Cette crise sociale globale explique largement le foisonnement des pratiques médiatrices.

Celles-ci concernent d'abord les pratiques interpersonnelles. Inscrite dans l'incessante reconfiguration des sphères privée et publique, la conciliation interindividuelle viserait à instiller de l'humanité dans des mécaniques administratives dépersonnalisées. Certes. Mais, pour prendre la mesure exacte des choses, nous ne pouvons faire l'impasse sur l'idéologie du management qui, imprégnant de plus en plus largement les politiques publiques[3], prône *« la nécessité de réduire l'intervention publique et de transformer les méthodes de gestion en les calquant sur celles du secteur privé. »* C'est ainsi que les médiations pénales, par exemple, supposées *« moins chères, plus rapides, plus efficaces »* sont aussi ou surtout destinées à désengorger les tribunaux, en d'autres termes, à suppléer le manque de moyens lié au désengagement de la puissance publique.

Par ailleurs, ainsi conçue, la médiation – qu'elle soit ainsi pénale, familiale, interculturelle, de voisinage, etc. – s'appuie sur une conception de l'être humain largement enchâssée dans la croyance en l'existence d'une parfaite égalité entre tous les Hommes, envisagés comme une constellation d'atomes-individus posant des choix rationnels, sans qu'existe aucun rapport de domination.

DE L'INTERPERSONNEL AUX PRATIQUES COLLECTIVES

En vertu de la loi dite « Renault », les licenciements collectifs, particulièrement d'actualité, sont soumis à des procédures d'information et de concertation : *« L'employeur doit fournir tout renseignement utile, par écrit et ensuite oralement, aux représentants des travailleurs ; dans un deuxième temps, il doit consulter ceux-ci, qui peuvent eux-mêmes enfin poser des questions, faire des propositions ou des remarques, que l'employeur examine et auxquelles il est tenu de répondre. »* Comme nulle part dans la procédure *« n'est exigé un accord à propos du licenciement collectif ou l'existence d'un plan social ou la fixation de conditions »*[4] , on se demande à quoi tout ceci peut bien servir…

Deux éléments qui nous montrent que la pacification procédurière des conflits ne profite qu'au décideur peuvent venir nous éclairer. D'une part, la « mise en procédure » du conflit social a ramené le délai de « négociation » à 76 jours en moyenne contre 5 mois lors de la fermeture brutale du site Renault de Vilvorde en 1997. D'autre part, on ne connaît pas de cas où la procédure Renault a amené une entreprise à renoncer à sa volonté de restructurer ou de fermer son activité.

Les décisions relatives à l'aménagement du territoire (ou à la biotechnologie, etc.) sont quant à elles au cœur d'un nombre important de « conflits » (tel celui de Haren-Bruxelles, autour de l'implantation d'une « méga-prison »). Dans pratiquement tous les cas, si des procédures d'information et de consultation sont organisées, il s'agit d'« enquêtes publiques », répondant à un calendrier strict et à un cahier des charges fort précis, au terme desquelles on observe que, tout comme dans le cas de la procédure Renault, les projets ne changent guère plus qu'à la marge.

À la différence des conflits liés aux décisions entrepreneuriales, délaissées au nom du marché, les conflits de nature environnementale sont marqués par une forte implication du monde politique, des élus, à qui la décision revient en dernier ressort. Il y a là un enjeu spécifique – un mandat électoral – qui permet d'initier de nouvelles méthodes de travail. C'est ainsi que, sous la pression d'opposants déterminés, l'on voit parfois s'ouvrir divers processus de participation citoyenne. Jacques Faget observe cependant que leur *« usage représente (…) plus un moyen de contournement des blocages et d'adaptation à des réalités conflictuelles*

qu'une transformation radicale des pratiques de l'action publique qui reste marquée du sceau de l'autoritarisme » et que dès lors « l'organisation de médiations environnementales (…) n'est souvent qu'un faux-semblant (…), car elles dépendent de projets et de propositions préconstruits et il est rare qu'elles soient investies d'un réel pouvoir de décision (…) »

UN BILAN EN FORME DE RÉQUISITOIRE

L'essor des pratiques de médiation est concomitant de l'affaiblissement des États, lequel est lui-même la conséquence de l'abandon au « marché » d'un grand nombre de régulations sociales. Il n'est pas question ici de défendre la vision nostalgique d'un faux âge d'or où l'État-Providence aurait sinon résolu, au moins pris en charge, tous les problèmes. Mais bien plutôt de constater que les pratiques sociales (médiatrices, conciliatrices, etc.) qui s'épanouissent sur la ruine progressive de l'État sont empreintes des choix idéologiques dominants.

D'une part, elles supposent une égalité fictive des êtres humains. Or, la négation des inégalités *réelles* – de revenus, d'accès à la culture et donc à la parole (au discours), etc. – tend à reconduire l'inégalité sociale au sein-même des dispositifs médiateurs interpersonnels. La négation de l'opposition *réelle* des intérêts de classe conduit à l'adoption de lois qui réduisent un licenciement collectif ou un projet d'aménagement du territoire au simple respect de procédures d'information et de conciliation…

D'autre part, elles visent au consensus. Il y aurait beaucoup à dire de ce concept. Nous nous bornerons à constater ici sa proximité avec l'idée – fort débattue dans les années 90 – que nous aurions atteint « la fin de l'histoire » et la « fin des idéologies ». Auquel cas, *« la démocratie libérale satisfaisant seule le désir de reconnaissance, qui est l'essence absolue de l'Homme »*[5], les conflits ne seraient plus que les manifestations archaïques d'idées devenues obsolètes.

POUR LE CONFLIT, POUR LA MISE EN RISQUE !

Nous plaiderons donc ici pour une réhabilitation de la culture du conflit et pour la culture de la « mise en risque ». Pour Chantal Mouffe, *« la question cruciale d'une politique démocratique n'est pas d'arriver à un consensus sans exclusion (…) »* : ce qui est en jeu dans la lutte agonistique c'est la *« confrontation entre des projets hégémoniques opposés qui ne peuvent jamais être réconciliés rationnellement »*[6]. C'est en ce sens que nous plaidons encore pour que les citoyens réinventent les chemins de l'initiative. Et ce, sans se référer à un idéal niais d'égalité, mais bien dans une culture de la prise de risque – telle qu'exposée par Stengers – qui *« pratique une mise en indétermination délibérée de ce que sont les faits, de ce en quoi ils importent, afin que puisse venir à l'existence une autre version de la situation, indissociable d'une transformation de ceux et celles qui, dès lors, apprennent ensemble ce qui convient »*[7].

La reconnaissance du caractère irréconciliable du capitalisme, en particulier de sa version contemporaine fût-elle « participative », avec une justice sociale réelle ou encore avec le respect de ce que Lucie Sauvé appelle notre Oïkos (la maison originelle du vivant, notre Terre), nous conduit inévitablement à faire un pas de côté pour retrouver les chemins de la lutte, y compris sous une forme réellement participative, c'est-à-dire où la parole soit libre, ouverte, respectueuse, inventive, réinventée et nous réinventant nous-mêmes. Toujours.

---

1. Voir les textes de Jacques Faget « Les mondes pluriels de la médiation » *in Informations sociales N°170,* CNAF, 2012 et « Médiation et post-modernité » *in Négociations*, N° 6, De Boeck, 2006. Sauf indication contraire, l'ensemble des citations en italique et entre guillemets sont extraites de ces deux articles.
2. Jacques Faget propose encore, non sans malice, les appellations suivantes : *« modernité avancée, modernité aiguë, tardive, réflexive, surmodernité, hypermodernité… »*
3. Sous l'appellation (comme toujours anglophone) de *« New Public Management »*.
4. D'après *www.emploi.belgique.be/default-Tab.aspx?id=493*
5. *https://fr.wikipedia.org/wiki/Fin_de_l%27histoire*
6. « Politique et agonisme », Chantal Mouffe in *Rue Descartes* N° 67, PUF, 2010, pp. 18-24
7. « Risquer une ville qui apprend », Isabelle Stengers in *Les Annales de la Recherche Urbaine* N° 95, Plan urbanisme architecture, 2004

LECTURE

MÉDIAS ET IDENTITÉS

Revue Émulations, N°16

Coordonné par Marie Fierens et Julien Danero Iglesias

Presse universitaire de Louvain, 2016

Existante depuis quelques années, *Émulations* est une revue semestrielle pluridisciplinaire belge de jeunes chercheurs-ses en sciences sociales. Chaque numéro propose une thématique traitée par une dizaine d'articles universitaires d'histoire, de sociologie, d'analyse des médias etc. Leur dernier numéro s'intitule « Médias et identités » et vient interroger le pouvoir des médias de masse, notamment leur rôle dans le renforcement des sentiments d'appartenance individuels ou collectifs et dans la construction identitaire. Bref : comment les identités peuvent être instrumentalisées, façonnées, travaillées, diffusées par les médias. Différents éclairages à partir de plusieurs contextes historiques et contemporains tels que le rôle de la presse juive dans l'Allemagne du 18e siècle sur l'identité juive, celui de la presse basque et son travail d'appartenance à la nation française durant la guerre de 14-18, ou encore celui de la presse allemande d'après 45 sur le sentiment d'identité collective des expulsés allemands. Mais aussi sur le rapport entre médias et représentations des migrants en France et Italie, des Flamands et Francophones en Belgique ou encore de l'impact de la mention de l'origine ethnique ou nationale des criminels dans les médias occidentaux. Ce kaléidoscope d'approches montre et fait sentir comment les médias ont participé et participe à la construction, à la cristallisation et au renforcement des identités actuelles et le poids des journalistes dans la sphère du débat public, qui, sans non plus dicter *ce que* doivent penser les gens, arrivent à imposer leur agenda, *ce à quoi* doivent penser les gens, c'est-à-dire les sujets de conversations légitimes et leurs cadres. À noter que les archives de la revue sont consultables gratuitement en ligne sur *revue-emulations.net*. **(AB)**

LECTURE

LES COMBATS SOCIALISTES DANS L'IMAGERIE POPULAIRE (1885-1940)

Éric Van Den Abeele, Luc Pire, 2016

Après un ouvrage consacré aux caricatures de Léopold II, Éric Van Den Abeele a eu l'excellente idée de récidiver en publiant un superbe album à propos des combats socialistes dans l'imagerie populaire de 1885, date de la fondation du Parti Ouvrier Belge (POB) à 1940. Le livre se décline en une succession de dessins, d'affiches, et même de médailles et d'une cruche, produits le plus souvent pour les élections législatives, par les socialistes afin de convaincre leurs électeurs potentiels. La richesse iconographique est exceptionnelle d'inventivité dans les slogans comme dans les symboles. Comme l'exprime Nicolas Baygert dans sa postface, la propagande politique actuelle apparaît comme *« bien fade »* délaissant l'avant-garde pour la boîte à outils standardisés des « fils de pub » avec, à la clé, une créativité en berne, et côté décodage, un niveau d'exigence minimal. Et de conclure par un plaidoyer pour la *« réesthétisation de l'engagement, prérequis à tout réenchantement du politique »*. Éric Van Den Abeele y apporte une contribution décisive en permettant une interpellante comparaison entre les artistes d'hier et les communicants contemporains. **(JC)**

JEU VIDEO

RADIATOR 2

Développé et publié par Robert Yang, 2016

«Robert Yang est un « moddeur » (il modifie des jeux commercialisés en y ajoutant des morceaux), un journaliste, un créateur indépendant, un professeur d'université… et un militant homosexuel. Et croyez-le si vous voulez, ses jeux mélangent tout cela. Après presque une décennie de création, il vient de publier *Radiator 2*, une compilation de trois de ses jeux remasterisés ainsi qu'un bonus caché. Chacun vous place dans une situation relativement explicite dans une ambiance homo-érotique affirmée où il s'agit de vivre une expérience sexuelle, non comme une récompense ou pour flatter l'ego du joueur, mais comme le jeu en lui-même. Avec beaucoup d'humour ainsi qu'une étrange poésie visuelle mêlant ultra-réalisme et « glitchs » (effets visuels provenant de bugs plus ou moins contrôlés), Robert Yang questionne les actes du joueur qui jouerait à faire l'amour, la représentation de l'acte lui-même, de ce que l'on y ressent, la modélisation mais surtout la transmission de l'intimité. Outre les effets visuels très travaillés, la musique et les mouvements-mêmes du joueur avec la souris distillent un trouble libre de toute catégorisation sexuelle. S'il baigne dans une ambiance érotique et un hédonisme assumé le réservant dès lors à un public mature, *Radiator 2* est paradoxalement pour tous tant il est gai, vivifiant et valorisant la vie. Cette démarche est renforcée par la volonté d'affirmation et d'investissement de l'espace public par l'auteur qui, ce n'est pas innocent politiquement, se retrouve confronté à la censure des géants du Net dont la plate-forme Twich qui a déjà empêché à plusieurs reprises la diffusion de vidéos de ses jeux. *Radiator 2* parle d'homosexualité certes, mais il parle surtout de sexualité dans ce qu'elle a de plus beau et vivant. Comme le résume parfaitement Robert Yang, *« l'industrie du jeu vidéo a besoin de plus de diversité… et de baise »*. Le jeu est disponible à prix libre sur le site *https://radiatoryang.itch.io*. **(JA)**

DOCU

LA BATAILLE DE L'EAU NOIRE

Benjamin Hennot

YC Alligator Film, 2015

Ce docu retrace la lutte (victorieuse) des Couvinois face à un projet de barrages dans la vallée de l'Eau noire en 1978. Ce combat, véritable guérilla sociale, qui oppose le Ministère des Travaux Publics aux habitants des zones menacées, s'est joué dans un savant mélange stratégique de détournements, d'actions directes (sabotages et destruction des prémices du chantier) et d'autres trouvailles (comme la radio pirate « Radio Eau noire », l'une des premières en Belgique) pour finalement enrayer la machine d'un projet mégalomaniaque et dangereux. Drôle et libertaire (c'est par exemple particulièrement plaisant de visionner des images d'archives d'occupation de ministère, ou de moqueries des puissants), le docu rend bien la culture de lutte qui est construite au fil des actions par des Couvinois issus de toutes les classes sociales et catégories culturelles. Avocats, pompiers, fermiers, étudiants, ouvriers conjuguent leurs capacités pour dire un grand NON au projet. Ce film pose aussi la question de la désobéissance civile et de l'usage de la violence dans les conflits sociaux – *« c'est pas en étant sage qu'on aboutit à quelque chose »* rappelle malicieusement l'une des anciennes activistes –, réflexions qui font écho à toutes les ZAD d'aujourd'hui. **(AB)**

DOCU

HOMELAND, IRAK ANNÉE ZÉRO

Abbas Fadhel, Stalker Production, 2015

5h34, ce documentaire fleuve dure 5h34! Cela peut paraitre une éternité mais en fait, c'est le temps juste et nécessaire pour s'immerger dans l'atmosphère de l'Irak d'avant et d'après-guerre (celle de 2003) ou, devrait-on plutôt dire, de l'Irak d'entre-deux-guerres. Le réalisateur franco-irakien Abbas Fadhel filme sa famille, et notamment sont neveu Haidar, un jeune garçon aussi espiègle que perspicace. On suit du point de vue de cette famille de classe moyenne, le quotidien des Baghdadis sous la dictature paranoïaque de Saddam, les restrictions et rationnement sous l'embargo international, les coupures d'eau et de courant, au milieu des guerres successives. Mais aussi, les préparatifs méthodiques, entre crainte et résignation, à la guerre qui vient. Puis, après les 3 semaines, habilement mises en ellipse, de la *blitzkrieg* menée par le USA, on accède à la vie d'après. Celle de la chute du dictateur mais aussi celle sous l'occupation US. La « nouvelle Irak » commence (mal) : vols, meurtres et destruction par des gangs de pilleurs s'y multiplient. Haidar sera d'ailleurs fauché par une balle tirée par on ne sait qui, preuve en chair de la déliquescence et de l'entrée dans l'hyperviolence du pays. Corruption, pauvreté et injustice ne font que croître sous l'occupation. On y voit aussi les germes d'une résistance religieuse qui annonce Daesh. Cette saga familiale donne des visages aux habitants d'un pays qu'on a plutôt eu l'habitude de suivre vu du ciel (les fameux écrans verts des missiles s'abattant sur Baghdad) ou de derrière les *hummers* américains, ceux des film militaristes à la *American Sniper*, considérant la population à la manière des Indiens des vieux westerns : de dangereux sauvages qu'on peut abattre préventivement sans se poser de questions. Un chef-d'œuvre intense, saisissant et poignant. Une fresque historique vertigineuse. Un récit populaire qui vient patiemment diffracter les images d'actualité et de propagande des équipes TV *embedded* qui ont complètement façonné notre regard. Un basculement des points de vue nécessaire pour faire le bilan de 30 ans de Guerre du Golfe et comprendre un peu plus les tragédies qu'a connues et que connait le Moyen-Orient. **(AB)**

DOCU

POVERTY INC.

Michael Matheson Miller, www.povertyinc.org, 2015

Tourné par l'Américain Michael Matheson Miller en 2015, le documentaire *Poverty Inc.* dépeint les travers actuels de l'aide humanitaire à travers plusieurs exemples tristement célèbres de pays en crise. Ce film, présenté lors du festival AlimentTERRE, explique les enjeux de l'aide d'urgence quand l'urgence n'est plus mais que les intérêts économiques reprennent le dessus. À qui profite l'aide humanitaire? Pas toujours à ceux que l'on croit. En Haïti, il explique comment depuis les années 80, le don massif de riz en provenance des États-Unis a littéralement modifié l'agriculture locale et placé le pays en dépendance alimentaire. Les producteurs américains vendent leurs excédents de riz via l'aide au développement et reçoivent une subvention de Washington en échange. Un système qui aide surtout les producteurs des pays développés et pas ceux des pays en développement. Un système qui a ruiné les paysans locaux et provoqué un exode rural massif engendrant à son tour plus de pauvreté. D'autres exemples énoncés nous rappellent avec justesse qu'il y a une différence claire entre la charité et l'aide au développement. L'une n'a pour vocation que d'aider des pauvres personnes à survivre alors que l'autre se donne pour mission de leur faire quitter la pauvreté durablement. Malheureusement aujourd'hui, il semble que les deux se confondent autours d'intérêts économiques à peine masqués de la part de pays qui ont déjà tout, voire plus. À voir au Festival AlimentTERRE le 27/10 à Liège. Infos : www.festivalalimenterre.be **(SdL)**

DOCU

LOSER

Collectif, L'Autre Lieu, 2016

« Loser », ce mot entré dans notre vocabulaire courant vient d'abord de la contre-culture. La campagne « Loser » portée par L'Autre Lieu, service d'éducation permanente en santé mentale qui mène notamment de nombreuses recherches-actions sur toutes les alternatives à l'enfermement psychiatrique. « Loser » se veut une interrogation des conceptions dominantes de réussites et d'échecs. En faisant notamment l'hypothèse que la « loose », le relâchement et le refus du mythe du « winner » peuvent s'avérer un moyen ultime de résistance à notre société néolibérale où on est constamment sommé de rentrer en compétition généralisée. Ce livret-DVD reflète le long processus de réflexion et de création socio-artistique coordonné par l'asbl. Art plastique, court métrage, pièce de théâtre ou animations, réalisés par des étudiants, des CEC, des collectifs d'artistes, associations, écoles permettent d'explorer et d'exploser cette notion. En jouant avec le langage et les images pour décentrer nos regards et inventer d'autres récits. Ce DVD propose donc une douzaine de court-métrages qui sont autant d'outil pour un travail culturel visant à nous dépêtrer de ce qui nous pétrit. **(AB)**

DVD en vente pour 3€ (+2€ de frais d'envoi) à l'Autre «Lieu».
Info et commande :
laurence.mons@autrelieu.be – 02/2306260 – www.autrelieu.be

AGIR PAR LA CULTURE N°46

pac
Agir par la Culture
www.agirparlaculture.be

Une publication de Présence et Action Culturelles ASBL
5, rue Lambert Crickx
1070 Bruxelles – Belgique
www.pac-g.be
Tél. : 02/545 79 11

Éditrice responsable :
Dominique Surleau

Rédacteur en chef :
Aurélien Berthier
aurelien.berthier@pac-g.be
Tél. : 02/545 77 65

Équipe rédactionnelle :
Sabine Beaucamp, Jean Cornil, Anne-Lise Cydzik, Denis Dargent, Sarah de Liamchine, Michel Gheude, Vanya Michel, Lucrèce Monneret, Jean-Francois Pontégnie, Marc Sinnaeve, Emmanuel Troestler et Pierre Vangilbergen

Ont participé à ce numéro :
Concetta Amella, Julien Annart, Tatiana Kotschoubey, Lola, Cécile Mantello, Nathalie Misson, Fatima Zibouh

Lay-Out :
Hélène Fraigneux

Mise en page :
Vanya Michel & Emmanuel Troestler

Couverture - illustrations du dossier :
Vida Dena – www.vidadena.com

Website :
Thomas Hubin

Dépôt :
Myriam Abid, Gilles Bellemans, Frank Roland, Thomas Vanschorisse

Abonnement :
Maria Casale
maria.casale@pac-g.be
Tél. : 02/545 79 11

Pour recevoir AGIR PAR LA CULTURE par la poste ou pour vous désinscrire de la liste d'envoi, rendez-vous sur le site www.agirparlaculture.be (abonnement gratuit pour la Belgique, frais de port payants hors de Belgique).

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). Tous les articles peuvent librement être reproduits à condition d'en mentionner la source.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous pouvez consulter, faire modifier vos informations de nos fichiers d'abonnés ou vous opposez à leur utilisation.

Cette publication reçoit le soutiendu Service Éducation permanente du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Loterie Nationale.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Loterie Nationale

6 mois ? 12 mois ? Ou perpète sans procès ? La tombola de l'occupation israélienne.

Campagne contre les détentions administratives en Palestine occupée

À QUI LE TOUR ?

Mohammed Abu Sakha 23 ans

Artiste-Clown palestinien

pac Agir par la Culture

abp Association Belgo-Palestinienne

Plus d'infos : www.aquiletour.be / àquiletour